CONFORME au PROGRAMME de TERMINALE

MARTIN PY - HUGO PATRIGEON

Toute la SOCIO en BD

5. Action de l'école et mobilité sociale

La Boîte à Bulles
Belin ÉDUCATION

Scénario et storyboard :
MARTIN PY

Dessins :
HUGO PATRIGEON

Conseiller pédagogique :
Félicien FRUCHARD

Toute la SOCIO en BD

5. Action de l'école et mobilité sociale

La Boîte à Bulles
Belin ÉDUCATION

La Boîte à Bulles
93, avenue Henri-Adam, 37550 Saint-Avertin

Éditeur : Quentin Guibereau
Directeur éditorial : Vincent Henry
Dépôt légal : août 2023
Isbn : 978-2-84953-475-5
Mise en page et lettrage : Philippe Marlu
Police Josh ComixFrench : Josh Neufeld
Police Cardenio Modern : Nils Cordes

© 2023, Martin Py, Hugo Patrigeon,
Belin Éducation & La Boîte à Bulles
Tous droits de reproduction réservés

www.la-boite-a-bulles.com
contact@la-boite-a-bulles.com

Belin ÉDUCATION
170 bis, boulevard du Montparnasse
75680 Paris cedex 14

Éditrice : Mirna Bousser
Responsable éditoriale : Florence Coquinot

www.belin-education.com
delegues.pedagogiques@editions-belin.fr

CHAPITRE 1

QUELLE EST L'ACTION DE L'ÉCOLE SUR LES DESTINS INDIVIDUELS ET SUR L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ?

1 L'école, une institution garante de l'égalité des chances ?

A L'ÉCOLE ET SON ÉVOLUTION

L'*école* englobe l'ensemble des institutions, acteurs et actrices qui, de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur, composent le système éducatif.

Ils et elles ont aussi comme devoir d'inculquer une éducation commune à leurs élèves. C'est pour cette raison que l'on parle de *culture commune*.

Par son cadre et sa structure, l'école joue ainsi un rôle non négligeable dans la *socialisation primaire* et l'*intégration* des individus, en leur transmettant des *normes* et des *valeurs**.

Ses enseignants et enseignantes ont pour responsabilité de transmettre les connaissances et compétences considérées comme nécessaires par l'Éducation nationale.

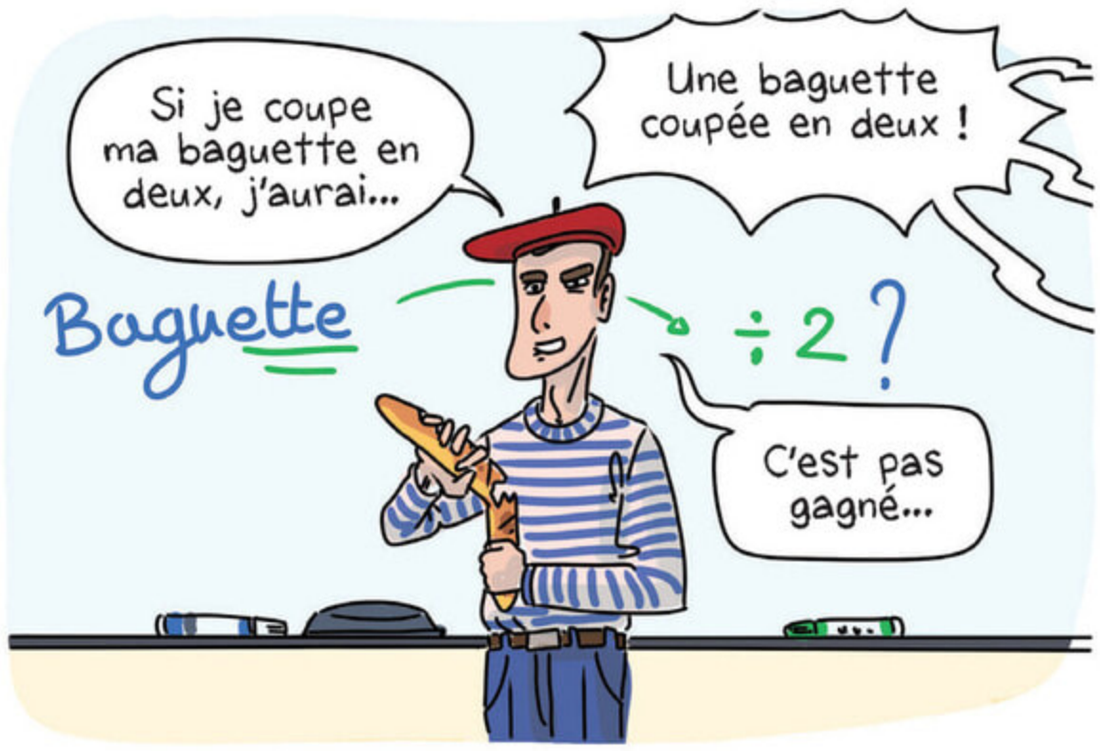

Et tout ceci dans le but de faire de n'importe quel élève un citoyen intégré à la société.

Mais, ce faisant, elle peut exclure et discriminer celles et ceux qui ne répondent pas correctement à ses attentes.

Et donc, Étienne, vous postulez au sein de notre formation et vous n'avez pas votre BAC ?
Ce n'est pas ma faute, je ne mange pas de fromage...

* Voir *Toute l'éco et la socio en BD, Programme de seconde*, p. 71 - 76.

Contrairement à une idée reçue, CHARLEMAGNE n'a pas inventé l'école. Dans la Grèce antique, par exemple, les garçons des familles les plus aisées vont déjà à l'école.

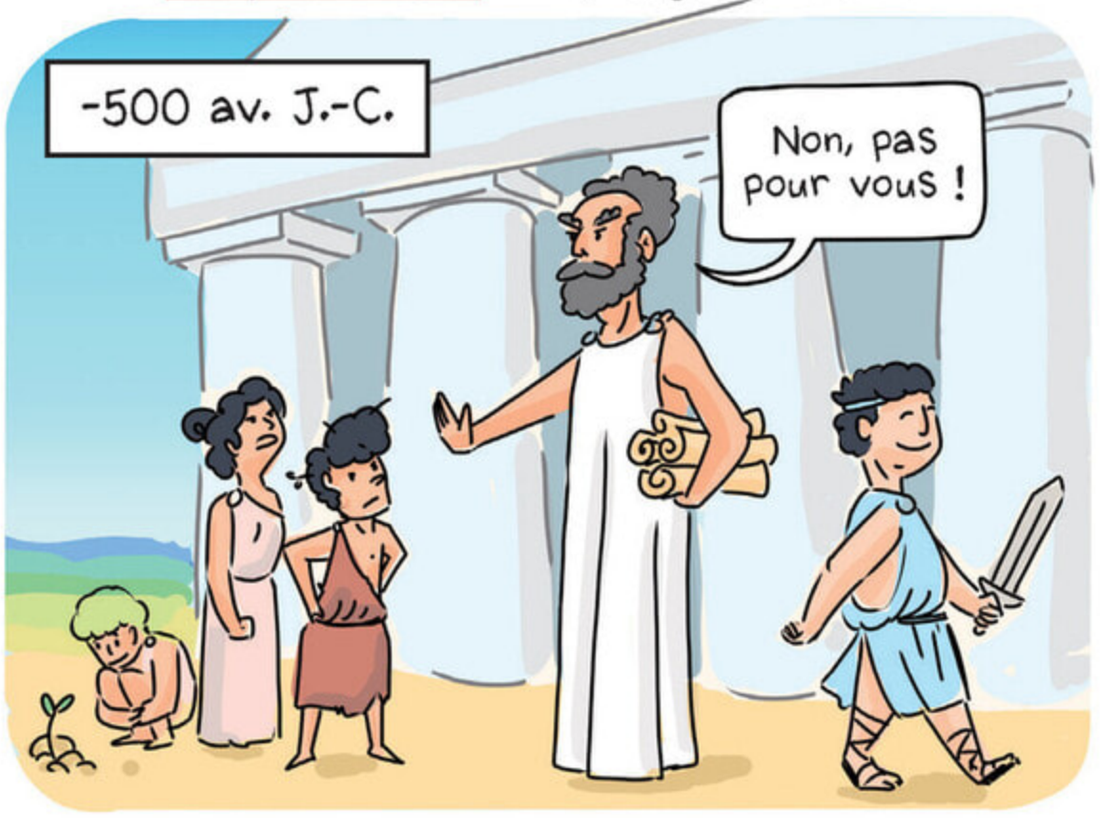

Ils y apprennent à lire, écrire et compter. Ils ont des classes de sport, d'art et de philosophie.

Ce que permet Charlemagne, c'est la généralisation de l'école, en ordonnant l'ouverture d'écoles pour tous les garçons.

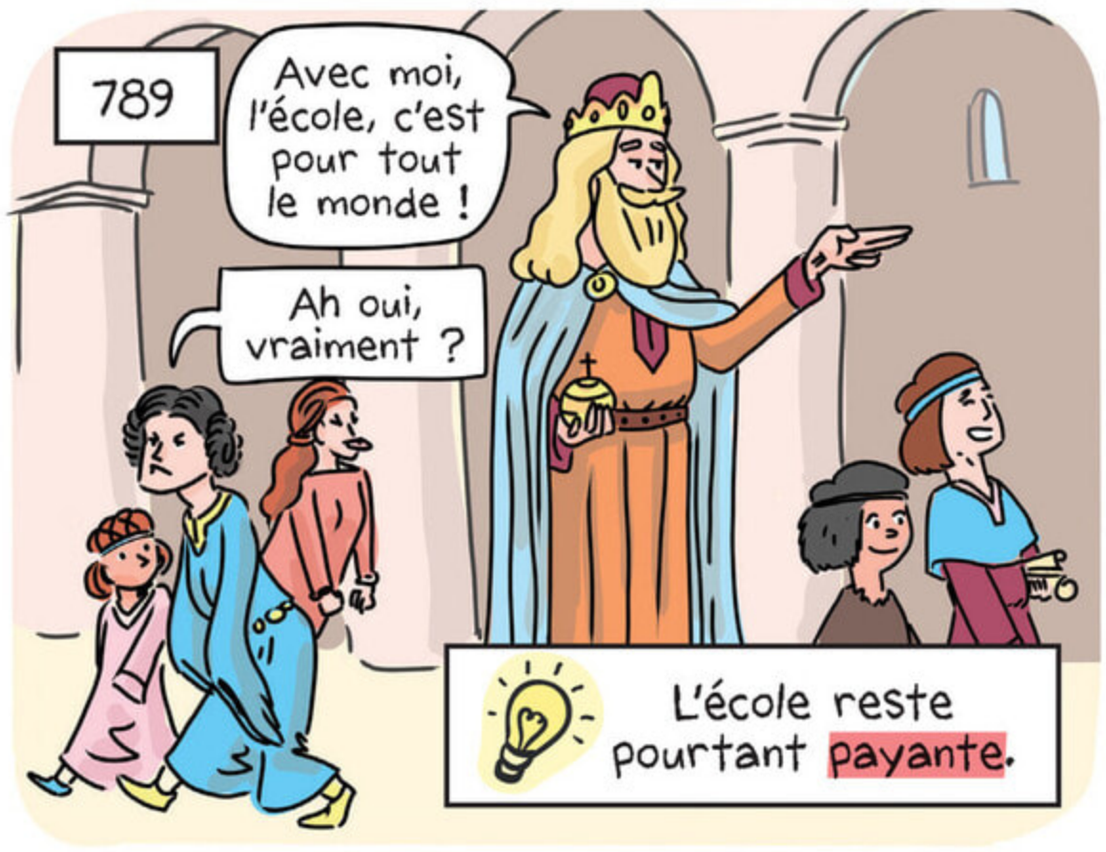

On y apprend toujours à lire, écrire et compter. Mais les cours sont prodigués par des abbés, qui ont comme rôle supplémentaire de transmettre la religion catholique.

Puis, bien plus tard, la loi Guizot impose à toute commune de plus de 500 habitants de disposer d'une école pour les garçons.

1833
Vu l'état de Claude, on redescendra bientôt à 499 habitants...
Vous ne voulez pas attendre un peu pour lancer les travaux ?
CHANTIER ÉCOLE

34 ans plus tard, la loi Duruy instaure la même obligation pour les écoles de filles.

À cette époque, l'école est toujours facultative, payante, différenciée selon le genre et, le plus souvent, religieuse.

Ce n'est que 93 ans après la Révolution française, avec la Constitution de la IIIe République, que va naître l'école républicaine.

Jules FERRY, alors ministre de l'Éducation nationale, fait voter des lois rendant l'école obligatoire de 6 à 13 ans, gratuite et laïque.

L'enseignement de la morale religieuse est remplacé par un enseignement de la morale républicaine et civique.

Peu après la Première Guerre mondiale, un décret impose un programme scolaire identique pour les filles et les garçons.

Puis, 51 ans plus tard, l'école mixte devient la norme républicaine grâce à la réforme Haby.

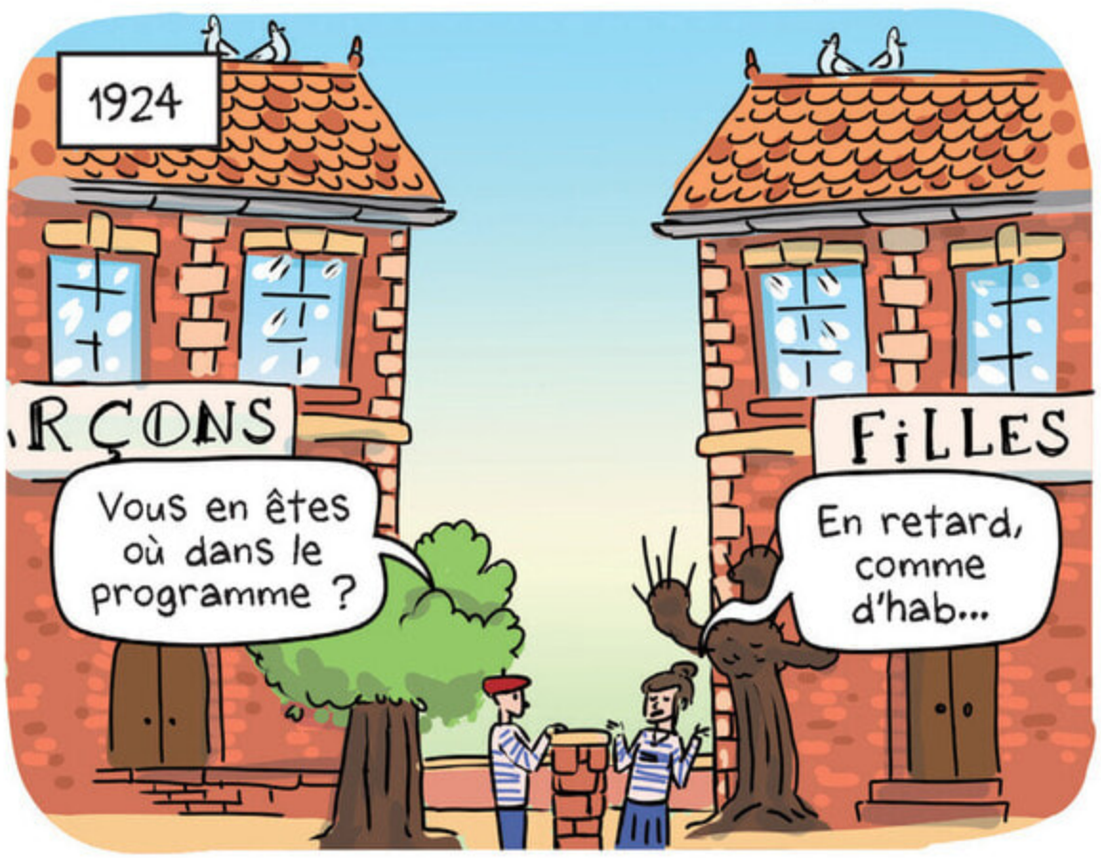

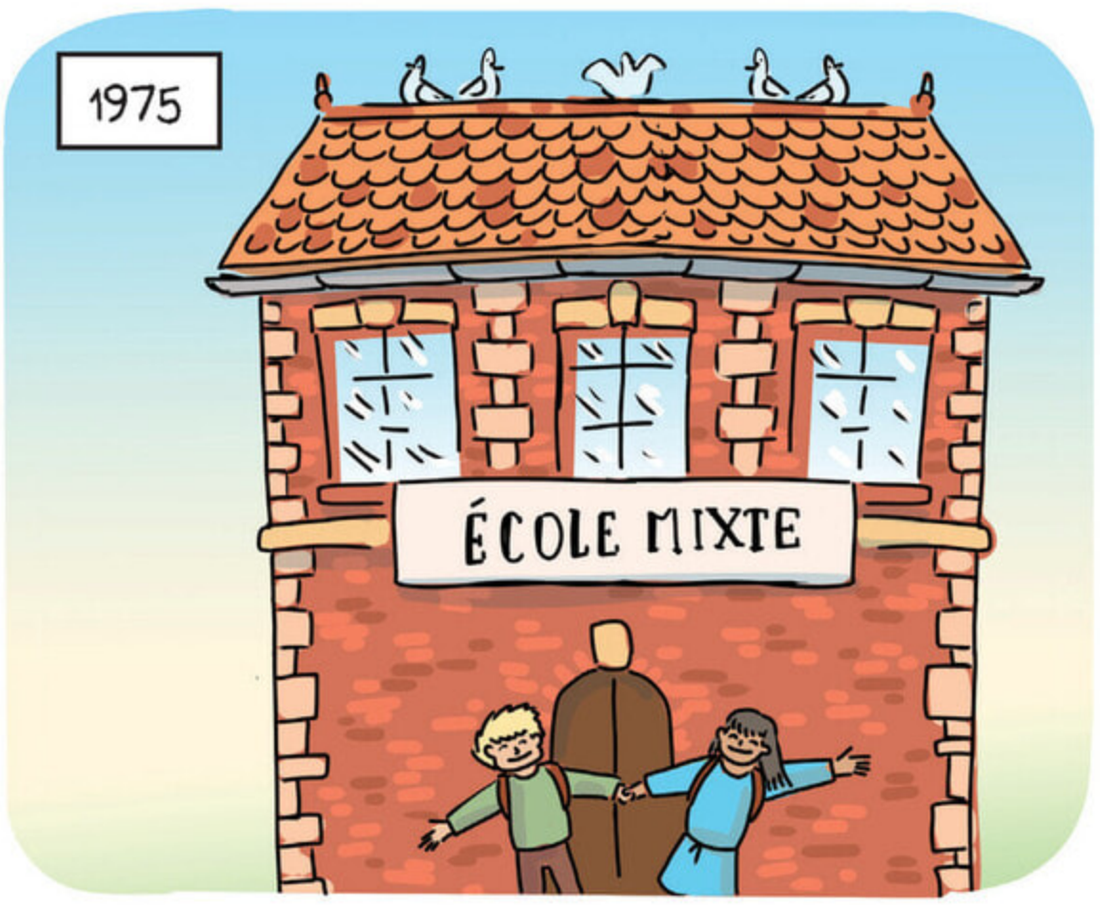

Aujourd'hui, l'école est obligatoire de 3 à 16 ans, et l'enseignement public est gratuit.

À la suite de la généralisation de l'enseignement, le *principe d'égalité des chances** est devenu incontournable, et concourt à légitimer le rôle de l'école.

* Voir *Toute la socio en BD, t. 4, Structure sociale, inégalités et justice sociale*, p. 55.

B Une massification scolaire

Le phénomène de *massification scolaire* désigne un allongement généralisé de la durée des études et l'accès d'une large partie de la population à un niveau de qualification élevé.

Ainsi, en 2018, 8 fois plus de personnes qu'en 1960 étudiaient dans l'enseignement supérieur.

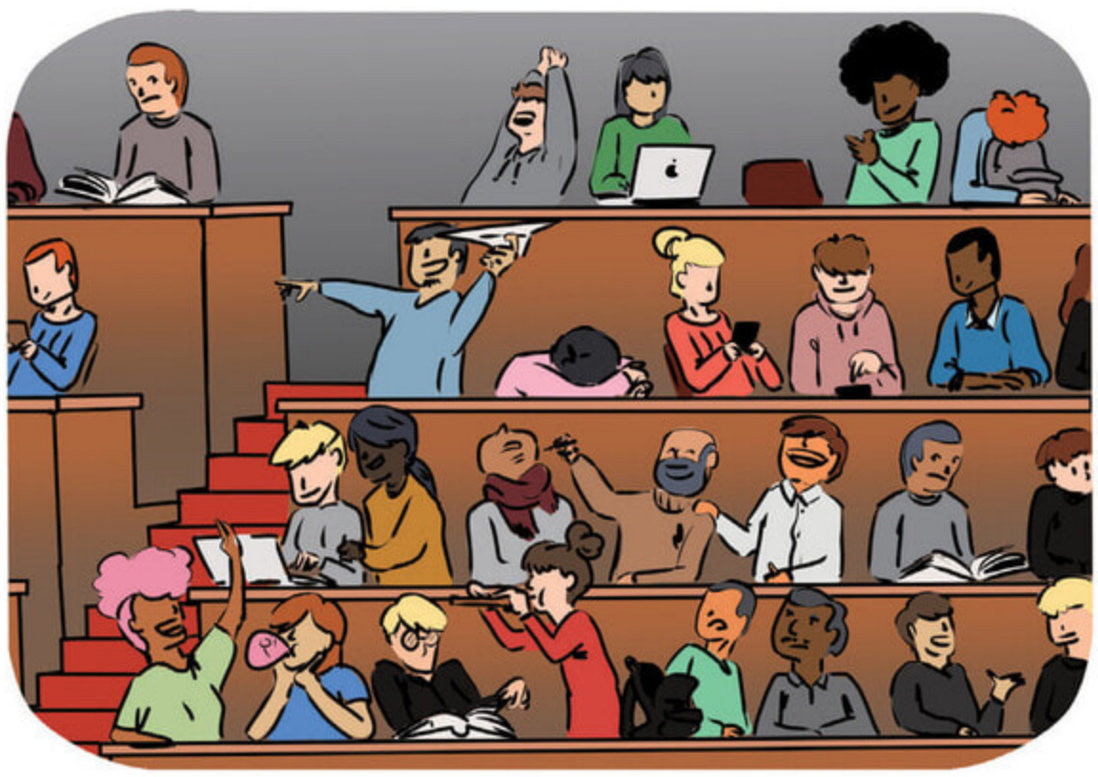

Les titres délivrés par l'école pesant de plus en plus sur l'insertion dans le monde du travail, les individus sont incités à étudier davantage.

Vous avez des diplômes ?
Une licence en commerce international et un master en géographie.
Je suis désolé, mais ça ne sera pas suffisant pour travailler dans notre agence de voyages.

Pour mesurer ces transformations, les sociologues utilisent différents outils.

• Le *taux de scolarisation* mesure la présence d'individus dans un système éducatif spécifique.

Jeunes de 17 ans scolarisés en :

1958	1985	2017
27 %	60 %	93 %

• Le *taux d'accès à un diplôme ou à une formation* mesure l'accès d'individus à un parcours spécifique.

Élèves d'une classe d'âge accédant au baccalauréat en :

1950	1985	Aujourd'hui
5 %	30 %	80 %

Mais cette massification s'explique aussi par une augmentation du nombre de cursus et filières.

Par exemple, le fort taux d'accès au bac est en partie dû à la création et au développement de bac spécifiques.

	Élèves d'une classe d'âge accédant au bac général :		
	1950	1985	Aujourd'hui
Baccalauréat général			
	5 %	20 %	Plus de 40 %
Baccalauréat technologique (créé en 1968)			
Baccalauréat professionnel (créé en 1985)	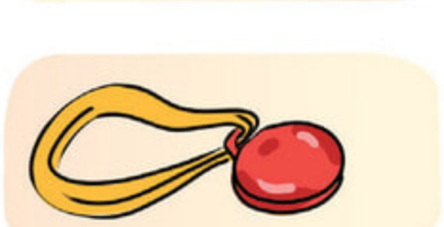		

C UNE DÉMOCRATISATION SCOLAIRE ?

Si le nombre d'élèves augmente à tous les degrés de l'enseignement, y a-t-il pour autant **démocratisation scolaire** ?

La *démocratisation scolaire* désigne un mouvement d'expansion et de diffusion de l'école. Elle suppose tout à la fois une croissance du nombre d'élèves accédant à des études longues et un accès égal aux différentes formations.

⇨ Elle comprend à la fois un aspect **quantitatif** et **qualitatif**.

Imaginons une population totale de 12 élèves, parmi lesquels 4 sont des enfants de cadres supérieurs (2 garçons et 2 filles) et 8 sont enfants d'ouvriers (6 filles et 2 garçons).

La démocratisation scolaire n'implique pas un équilibre parfait, mais une **égalité de proportion** entre les différents groupes sociaux.

Mais c'est pas juste, vous êtes deux fois plus de filles !
Et vous, deux fois plus d'enfants d'ouvriers !
C'est justement ça, la démocratisation scolaire.

... la question de la *démocratisation scolaire* ne peut être envisagée sans prendre en compte la **différenciation** croissante **des voies et des filières**, où se situent dorénavant les inégalités.

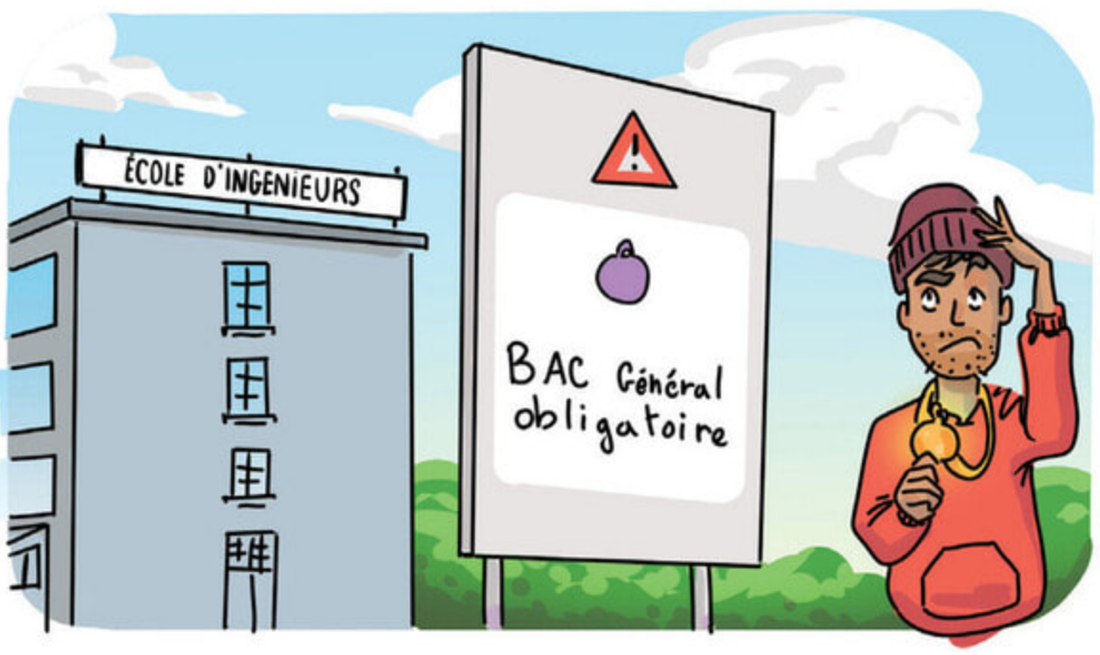

Si 50 % des élèves se dirigent vers un bac général et 50 % vers un bac professionnel, pour que la démocratisation scolaire soit atteinte, il faudrait retrouver la répartition suivante :

Filière générale

Filière professionnelle

Contrairement aux indicateurs de la *massification scolaire*, qui ne prennent pas en compte les spécificités de chaque parcours...

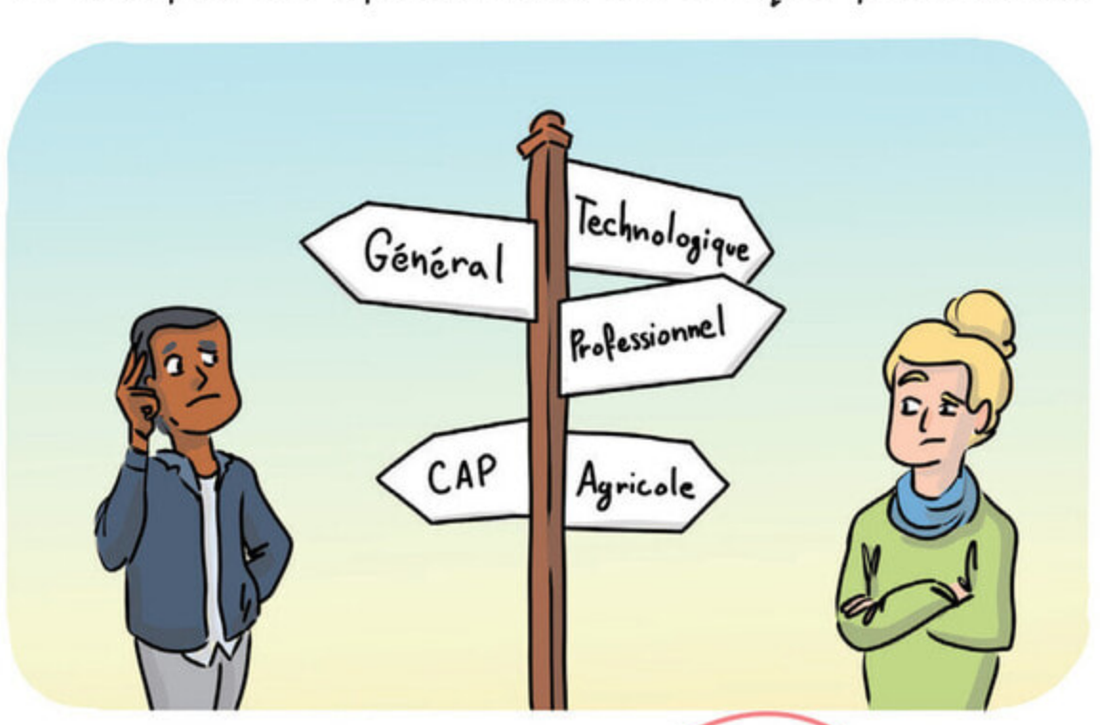

Pour désigner ce double phénomène, Pierre MERLE parle de « *démocratisation ségrégative* ».

Pierre MERLE
Sociologue français
(né en 1955)

L'élargissement social de l'accès au baccalauréat toutes séries confondues est une réalité, mais on assiste simultanément à une divergence croissante de recrutement social entre les différentes filières ou spécialités.

D LES INÉGALITÉS, ENTRAVES À LA DÉMOCRATISATION

1 - UN ACCÈS AU BACCALAURÉAT SOCIALEMENT DIFFÉRENCIÉ

Pour reprendre l'exemple de l'accès au baccalauréat, on observe qu'en 2012, parmi les bacheliers et bachelières enfants de cadres supérieurs :

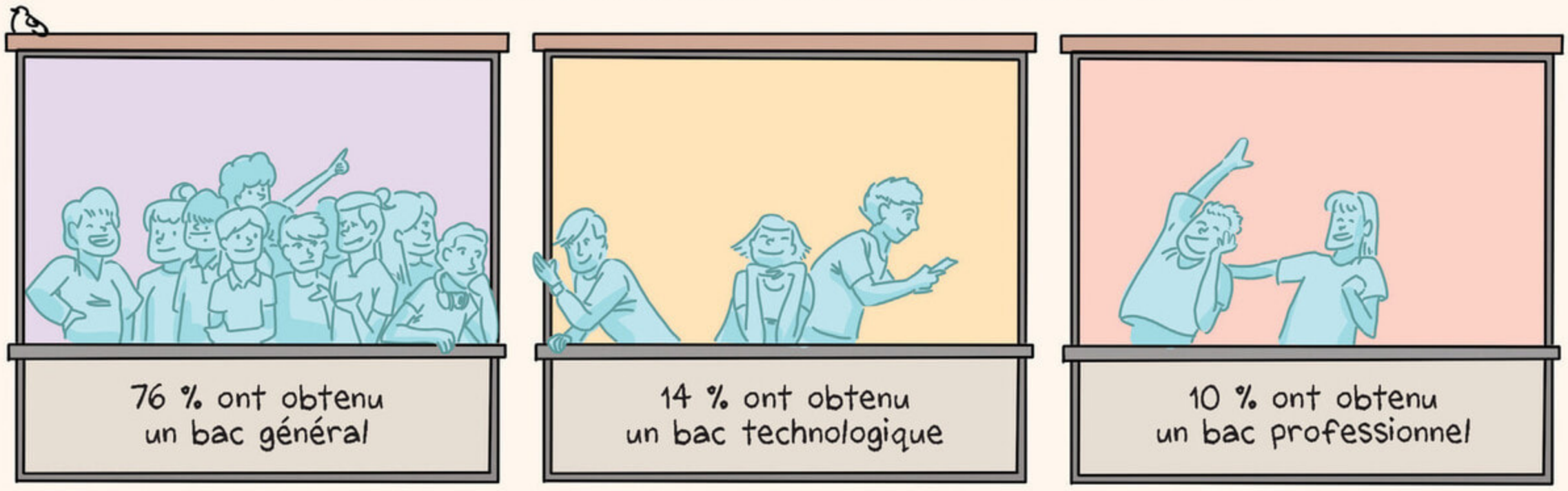

Et parmi les bacheliers et bachelières enfants d'ouvriers :

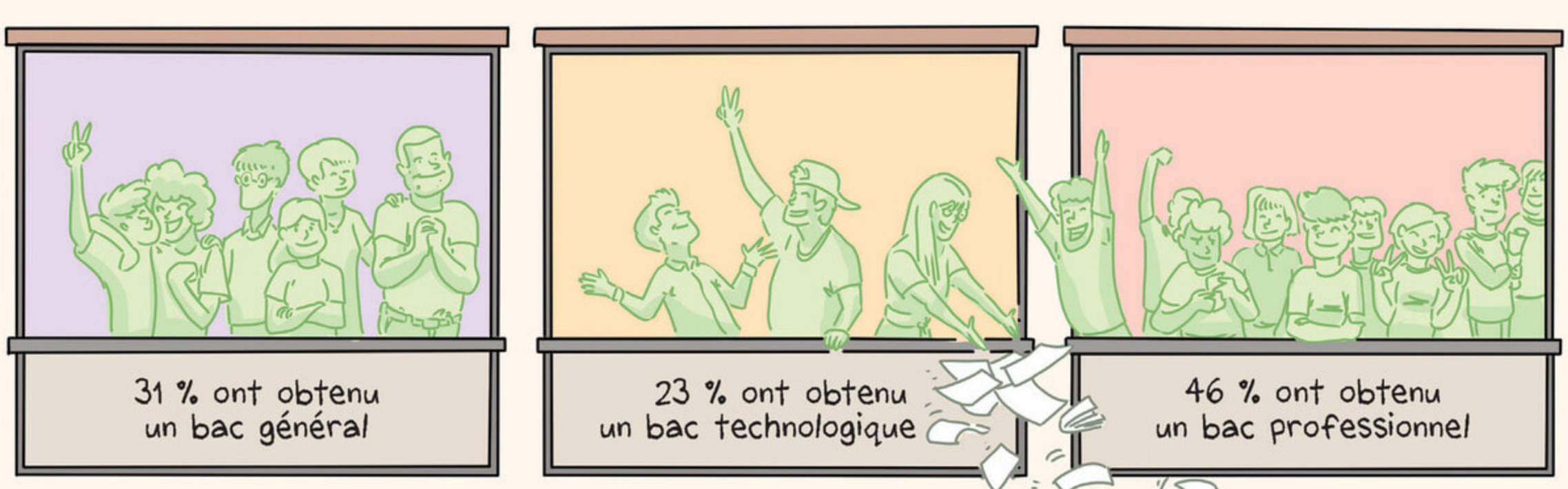

Autrement dit, en 2012, la part de ceux qui obtiennent un bac général est 2 fois plus importante chez les enfants de cadres supérieurs que chez les enfants d'ouvriers.

Mais, en ce qui concerne le bac professionnel, elle est 4,6 fois plus grande chez les enfants d'ouvriers que chez les enfants de cadres supérieurs.

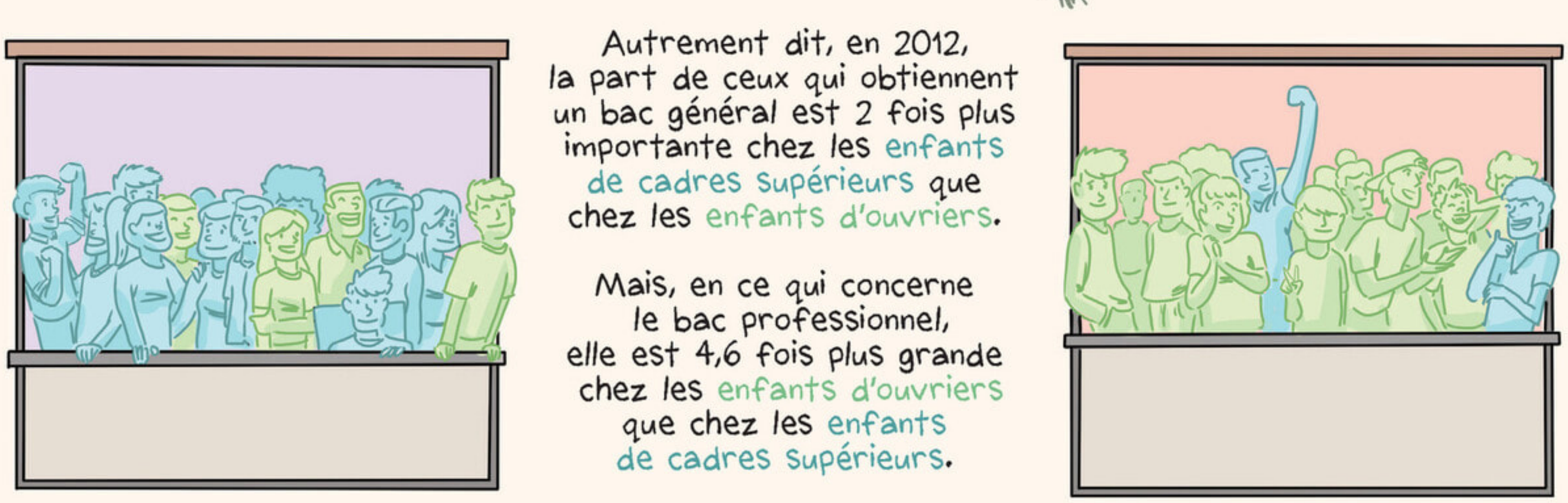

Ces inégalités liées à l'origine sociale des élèves ne se limitent pas à l'accès aux différents types de baccalauréat, elles se retrouvent dans l'ensemble du système éducatif.

2 - DES INÉGALITÉS DÈS LE COLLÈGE

En 2018, par exemple, 54,5 % des élèves de Segpa (Sections d'enseignement général et professionnel adapté ; destinées aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage) étaient des enfants d'ouvriers ou d'employés, contre seulement 2,1 % d'enfants de cadres, de professions libérales et d'enseignants.

3 - UN ACCÈS DIFFÉRENCIÉ AUX DIPLÔMES ET ÉTUDES DANS LE SUPÉRIEUR

En 2002-2003, sur 100 élèves du collège, 49 étaient des enfants d'ouvriers ou d'employés et 17 étaient des enfants de cadres supérieurs.

Or, pour cette même génération, seuls 16,1 % des enfants d'ouvriers ou d'employés ont obtenu un diplôme de niveau master contre 52,1 % des enfants de cadres supérieurs. Au niveau master, enfants d'ouvriers et de cadres se retrouvent donc en nombre équivalent.

Ces inégalités persistantes sont le signe que la démocratisation est inachevée. C'est pourquoi de nombreux sociologues préfèrent parler de *massification* plutôt que de *démocratisation scolaire* pour décrire la forte progression de l'accès à l'école depuis la fin du XIX^e^ siècle.

2 D'où proviennent les inégalités de réussite scolaire ?

Tout au long de leur scolarité, les élèves suivent des trajectoires façonnées par leur origine sociale.

En sociologie, une *trajectoire sociale* est définie comme la suite des positions sociales qu'occupe un individu au cours de sa vie ou d'une partie de sa vie.

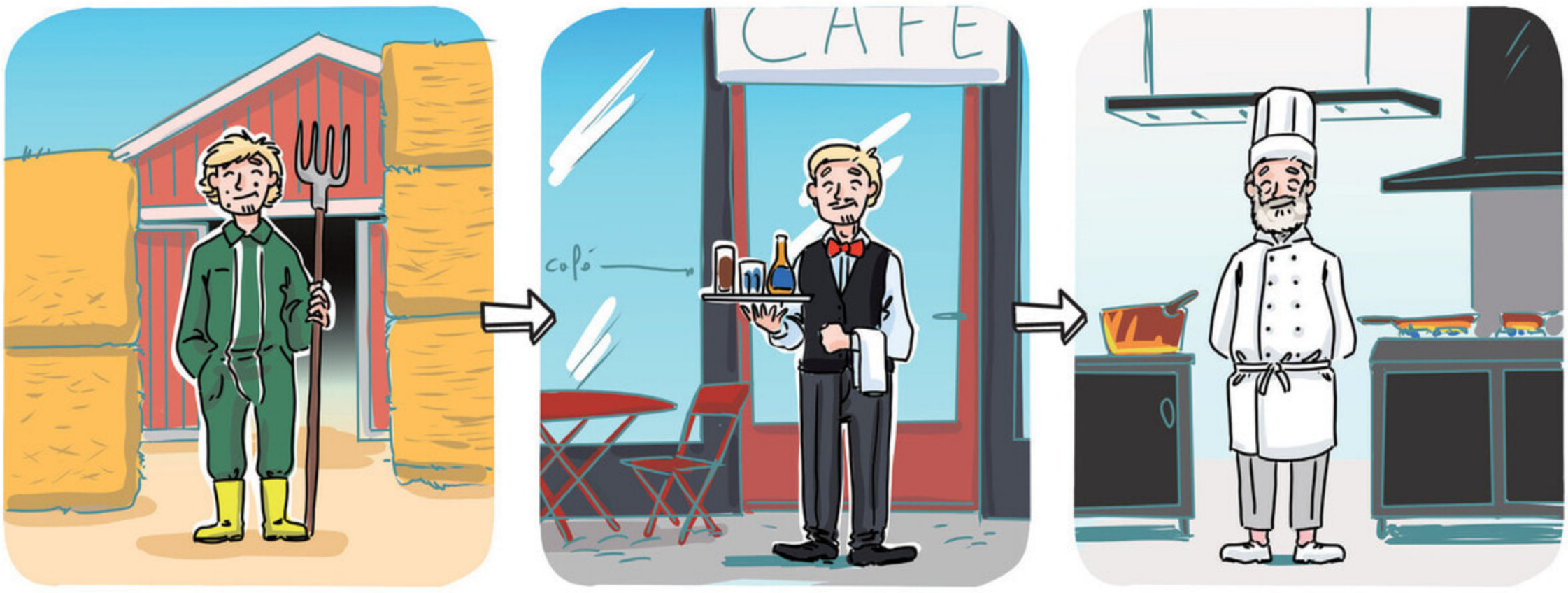

C'est un peu l'album photo du statut social.

L'analyse des *trajectoires sociales* permet de rendre compte des **inégalités d'accès à différents parcours**.

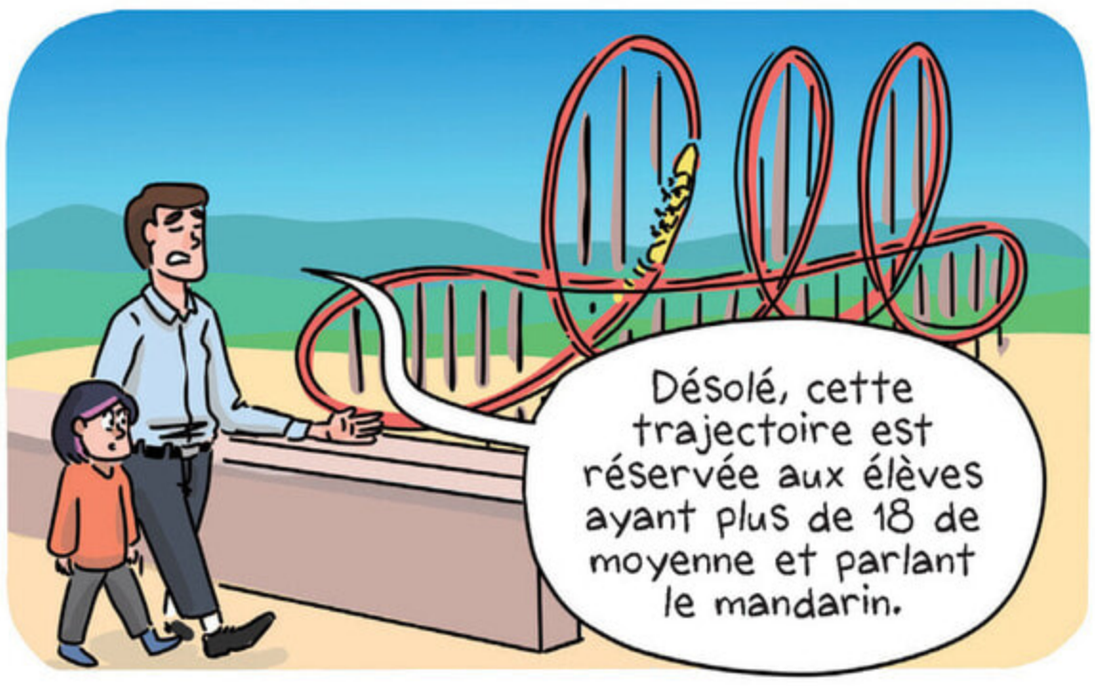

On identifie plusieurs **causes** à ces inégalités, comme :

- l'**origine sociale** ;
- le **genre** ;
- le fonctionnement du **système éducatif**.

J'aimerais être metteur en scène, mais dans ma famille, on ne va jamais au théâtre...
J'aimerais être pompière, mais ce n'est pas pour les filles...
Étudiez bien, et chacun fera selon ses mérites.

A LE POIDS DE L'ORIGINE SOCIALE

1 - DES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES

Comme nous l'avons vu précédemment, l'école a longtemps été payante et ainsi réservée à une élite.

En réalité, sa gratuité ne suffit pas pour que les enfants des familles les plus populaires poursuivent des études longues.

Mais malgré la multitude de dispositifs mis en place afin de remédier aux effets des inégalités économiques sur le système éducatif...

J'ai besoin d'une aide financière, je voudrais demander une bourse.
Comment ça, mon numéro d'allocataire ? Mais c'est pour ça que je vous appelle !

En 1882, grâce à Jules FERRY, l'école devient - en théorie - accessible à toutes et à tous.

Pourtant, avec la *massification scolaire*, de plus en plus de familles issues des classes populaires perçoivent l'intérêt de l'école.

... ces appuis restent insuffisants face aux moyens à disposition des classes les plus aisées.

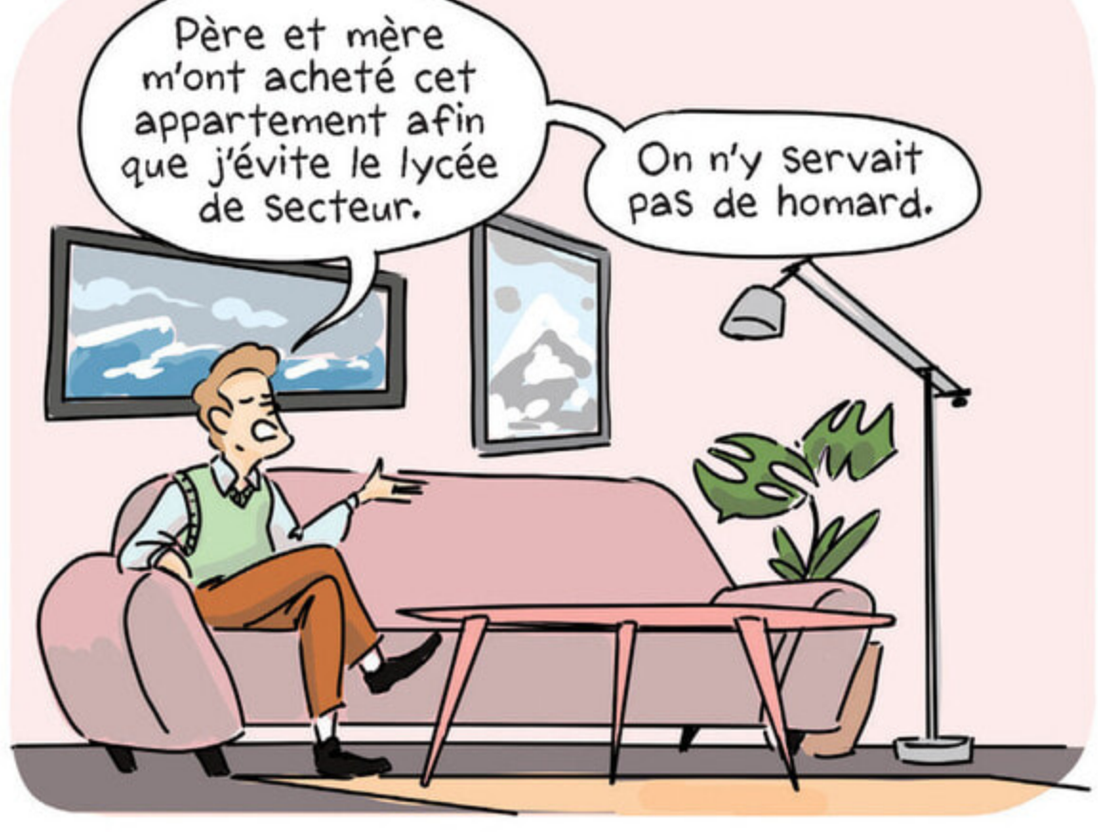

2 - UN CAPITAL CULTUREL INÉGAL

Au-delà de ces différences économiques, l'origine sociale cache des inégalités sur lesquelles l'État a moins de prise.

« L'héritage culturel, qui diffère [...] selon les classes sociales, est responsable de l'inégalité initiale des enfants devant l'épreuve scolaire et par là, des taux inégaux de réussite. »

Pierre BOURDIEU
Sociologue français
(1930-2002)

Pierre Bourdieu, « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture », *Revue française de sociologie*, 1966.

D'après BOURDIEU, chaque individu reçoit, par son éducation, des connaissances, savoir-faire et savoir-être spécifiques au milieu dans lequel il a grandi. C'est ce qu'il appelle l'*habitus**.

Plus une personne détient des ressources culturelles socialement valorisées, plus son *capital culturel* est élevé**.

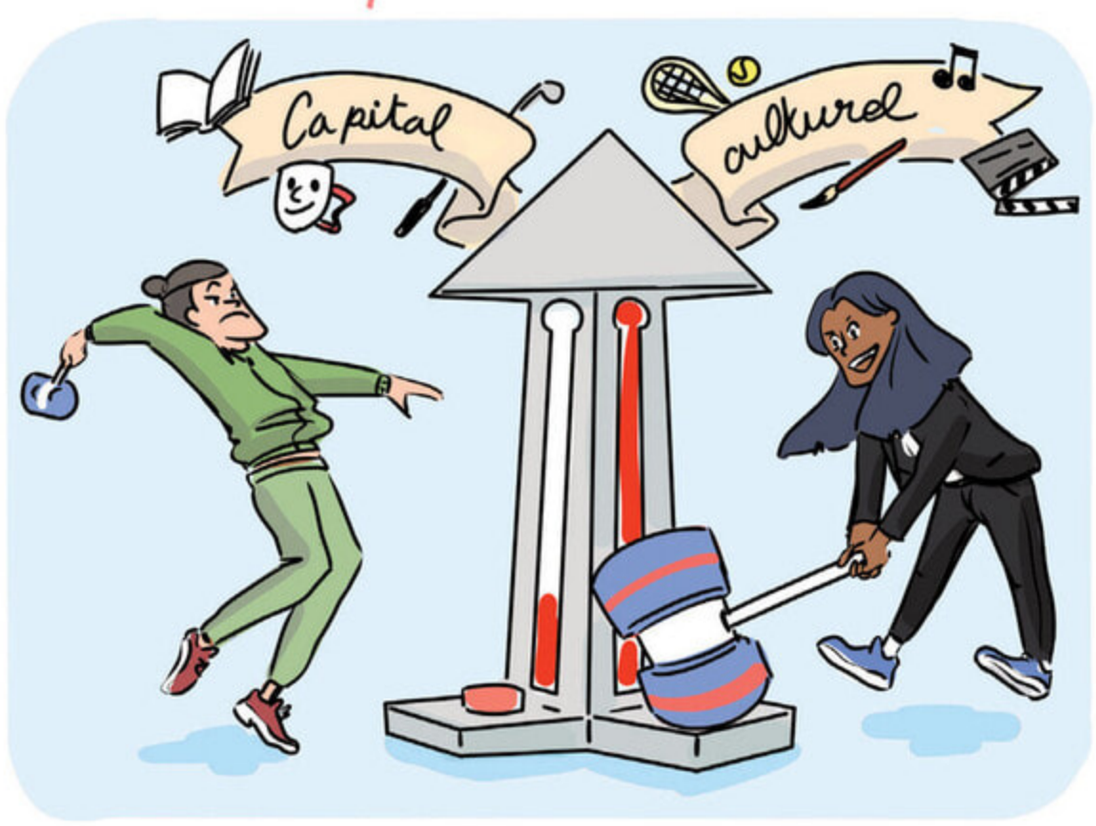

... pourtant inégalement réparties au sein de la société.

L'école attend des élèves qu'ils détiennent déjà bon nombre de ces ressources...

On parle alors de *culture légitime* : une culture que les classes dominantes parviennent à imposer comme légitime, normale et naturelle.

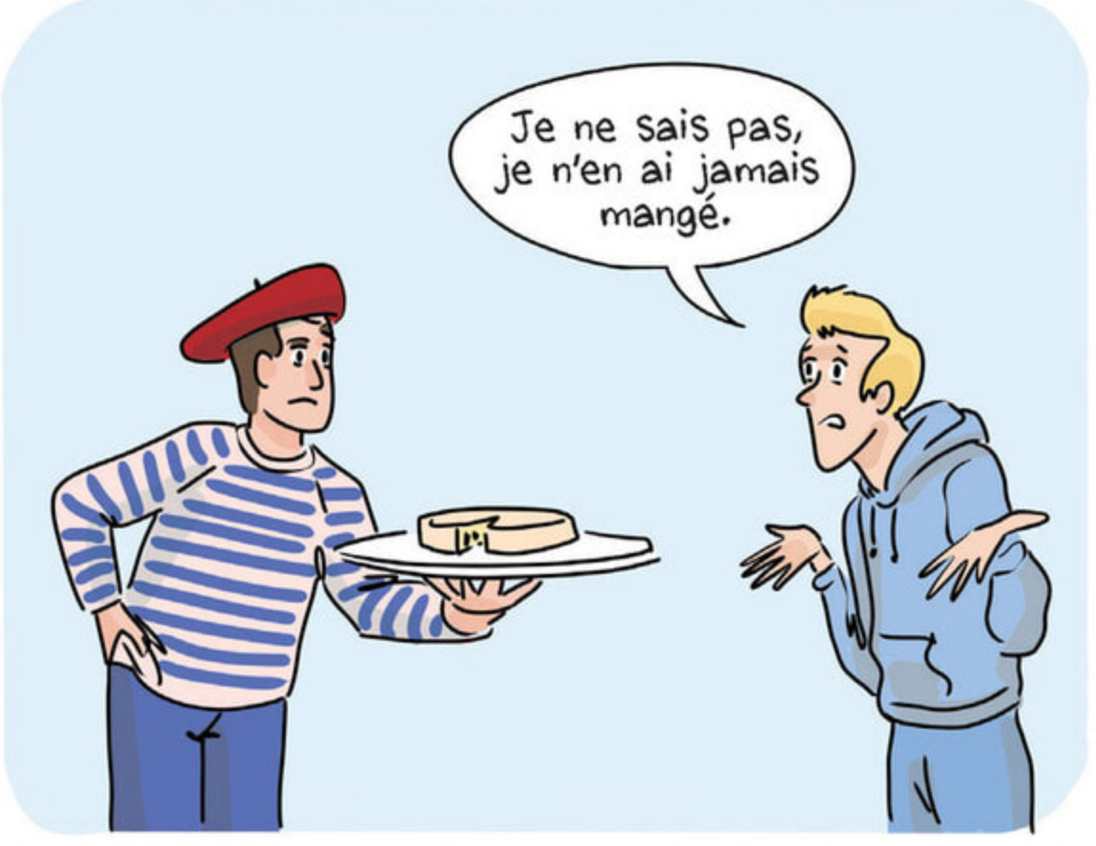

* Voir *Toute la socio en BD, t. 1, Socialisation, liens sociaux et déviance*, p. 6.
** Voir *Toute la socio en BD, t. 4, Structure sociale, inégalités et justice sociale*, p. 27.

En 1964, Pierre BOURDIEU publie avec Jean-Claude PASSERON *Les Héritiers, les étudiants et la culture.*

Jean-Claude PASSERON
Sociologue français
(né en 1930)

Dans ce livre, les deux auteurs posent les fondements de l'étude du lien entre origine sociale et réussite scolaire.

Ils expliquent ceci :

Les familles au capital culturel élevé transmettent à leurs enfants, en partie de façon implicite, et ce depuis qu'ils sont bébés, des ressources qui seront attendues à l'école des années plus tard.

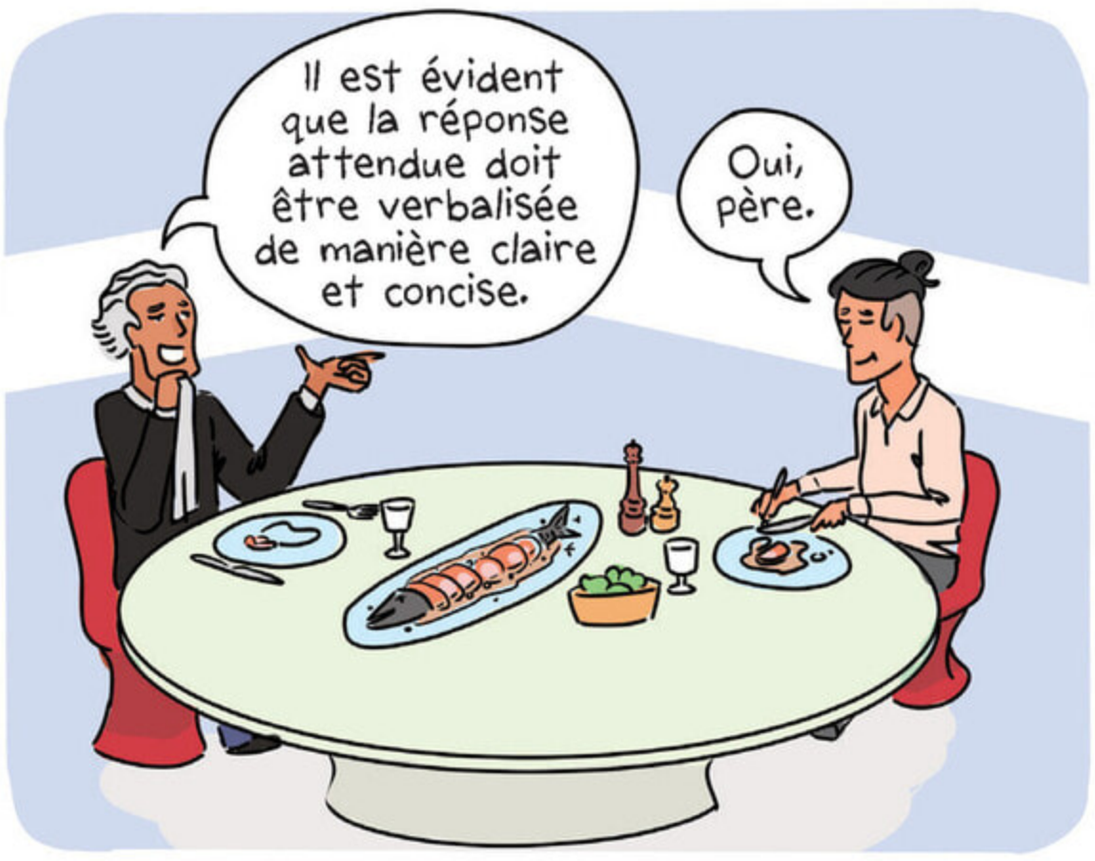

Les familles faiblement dotées en capital culturel, quant à elles, sont dépourvues de ces ressources valorisées et valorisables, et ne peuvent alors les transmettre à leurs enfants.

Qu'est-ce que tu veux qu'on transmette dans ce boucan ?
OUIII

3 - UN INVESTISSEMENT FAMILIAL INÉGAL

Raymond BOUDON propose quant à lui une analyse des inégalités scolaires en termes de choix rationnels des individus.

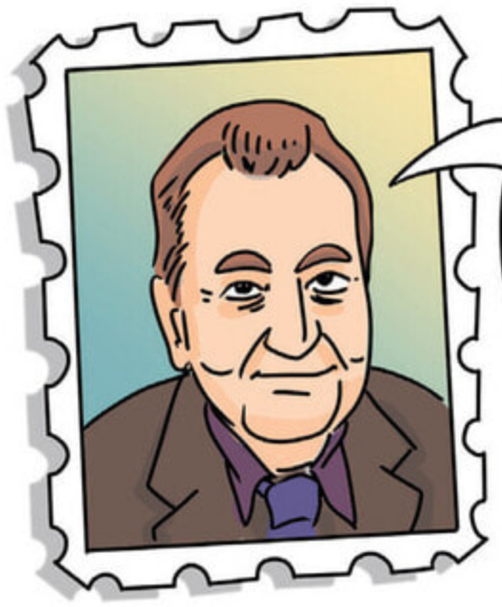

Au fil du parcours scolaire, les familles rencontrent une succession de points de bifurcation où un choix doit être effectué entre un cursus long et prestigieux, un cursus plus court, ou un arrêt de la scolarité.

Raymond BOUDON
Sociologue français
(né en 1934)

Ce faisant, BOUDON développe le concept de *stratégies familiales*.

En effet, durant la scolarité de leurs enfants, les familles doivent **choisir** entre différents parcours scolaires.

Elles analysent alors **rationnellement** les **coûts** et **bénéfices** de chacune de ces orientations.

Les familles de **milieux favorisés** ont tendance à choisir pour leurs enfants une poursuite d'études longues en **voie générale**, avec des **filières sélectives et prestigieuses**.

Tandis que les familles de **milieux populaires** tendent à diriger leurs enfants vers des **filières courtes et professionnalisantes**, afin de minimiser les coûts et de maximiser les gains à court terme.

Grâce à une bonne connaissance des rouages du système scolaire, les familles des classes sociales les plus élevées peuvent mener de véritables stratégies, visant à accroître les chances de réussite de leurs enfants...

... réduisant drastiquement l'hétérogénéité des classes (effet classe) ou des établissements (effet établissement), et créant ainsi des formes de ségrégations scolaires.

De plus, face à la compétition scolaire, les familles ne disposent pas toutes des mêmes moyens pour accompagner leurs enfants.

Non, regarde, l'équation à double inconnue ne diffère pas de celle de l'exercice précédent.
Si ce n'est pas clair, tu peux adresser toutes tes questions à Jean-Charles, ton nouveau professeur particulier.

Par ailleurs, les ambitions scolaires des familles de milieux populaires restent plus sensibles aux mauvais résultats, plus « vulnérables » que celles des familles de cadres qui, d'une certaine manière, opposent une résistance plus forte aux verdicts négatifs de l'institution.

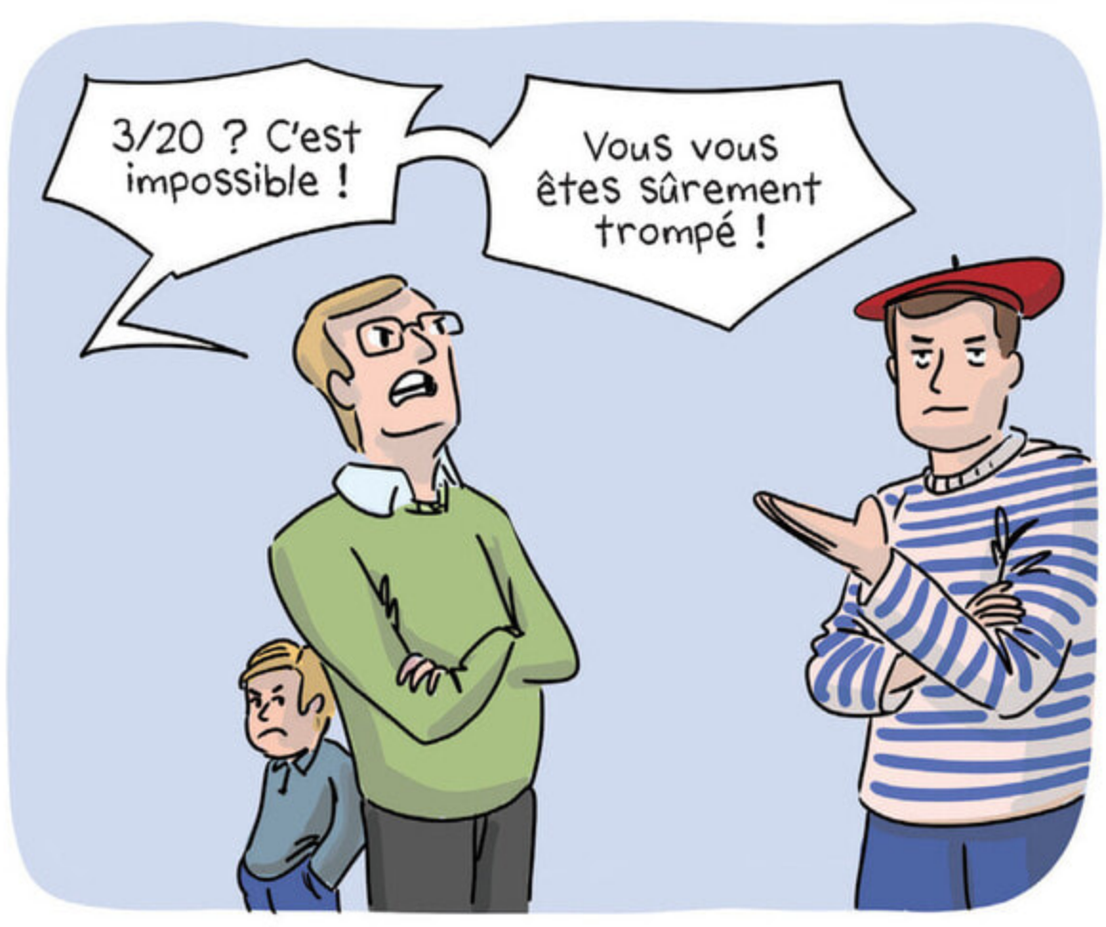

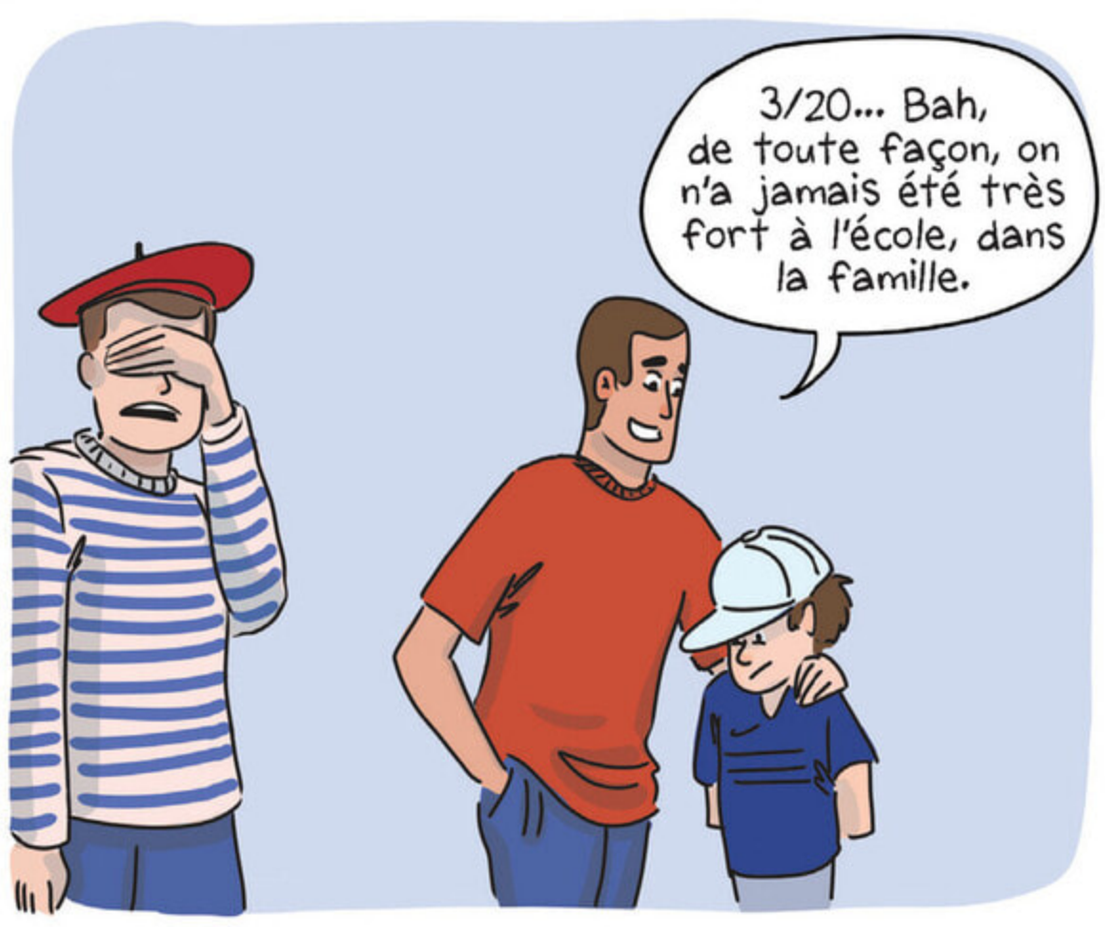

B DES TRAJECTOIRES SOCIALES GENRÉES

Pour rappel, à la différence du *sexe*, fondé sur des caractéristiques physiques, le *genre** (homme, femme, non binaire…) est une construction sociale qui définit ce qui est considéré comme féminin et/ou masculin par une société, à une époque donnée.

* Voir *Toute la socio en BD, t. 1, Socialisation, liens sociaux et déviance.*

Bien souvent, genre et sexe sont considérés comme identiques. Ce faisant, les différentes *compétences genrées* sont admises comme naturelles et biologiques.

Les études de genre permettent ainsi de relever au sein des inégalités…

… celles qui ne sont ni biologiques ni innées, et donc socialement construites.

• UNE SCOLARITÉ DIFFÉRENCIÉE SELON LE GENRE

La responsabilité du genre dans les inégalités de réussite scolaire et dans les différences de trajectoire sociale n'est analysée que depuis les années 1980.

Les études de genre mettent notamment en évidence que les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les garçons, mais s'orientent moins fréquemment vers les formations ou métiers socialement valorisés.

18,5 de moyenne générale ? Avec ces résultats, tu pourras devenir une excellente coiffeuse !
Mais j'aimerais devenir chirurgi…
Ou une excellente infirmière, tiens !

Depuis l'enfance, on apprend aux garçons à **s'imposer**, à **être ambitieux**, à croire en eux.

Quant aux filles, on les éduque à être **discrètes**, **à l'écoute** des autres et de leurs sentiments.

Ainsi, les individus développent depuis leur plus jeune âge des **caractéristiques et compétences spécifiques à leur genre**. Et celles des garçons sont bien plus valorisées professionnellement.

Tous ces comportements intégrés poussent les individus à suivre les **chemins genrés** empruntés par leurs pairs. Les filles ne sont notamment pas encouragées à poursuivre leurs études dans les filières scientifiques les plus exigeantes : elles ne représentent ainsi que 26 % des élèves en classes préparatoires scientifiques.

Au fond de moi, je crois que j'aurais voulu être chirurgienne et sauver des gens.
Mais ça m'est toujours apparu comme un métier d'hommes.
J'ai préféré me consacrer au métier auquel on me destinait.
ESTHETI'CIEL
Kim, ta pause est finie, tu nous rejoins ?

C LE RÔLE DE L'ÉCOLE DANS LA REPRODUCTION DES INÉGALITÉS

L'école, dans sa structure, son fonctionnement et la manière dont elle transmet les savoirs, participe aussi au développement de certaines inégalités.

Comme nous l'avons vu précédemment, elle se fait le relais d'une *culture légitime*, pourtant inégalement répartie au sein des familles.

Ce faisant, les enfants des classes populaires ne peuvent pas toujours saisir pleinement le rôle et l'importance de l'apprentissage.

Tu veux dire que nos cours d'histoire servent à nous apprendre l'histoire de notre civilisation ?
Moi, je croyais que c'était juste pour qu'on ait des notes...

Ils s'en tiennent ainsi bien souvent (et au mieux) au « métier d'élève ».

Par ailleurs, les enseignants ont tendance à adapter leurs exigences en fonction des élèves...

... permettant à certains élèves d'être valorisés alors même qu'ils n'ont pas appris. On parle d'effet maître.

Comme nous le savons, de nombreuses inégalités persistent au sein de la société française*.

* Voir *Toute la socio en BD, t. 4, Structure sociale, inégalités et justice sociale.*

Ainsi, l'école en tant qu'institution, et ses enseignants en tant que citoyens, reproduisent malgré eux une partie de ces inégalités.

En plus de l'origine sociale et du genre, une multitude d'autres inégalités sociales viennent pénétrer le système éducatif français.

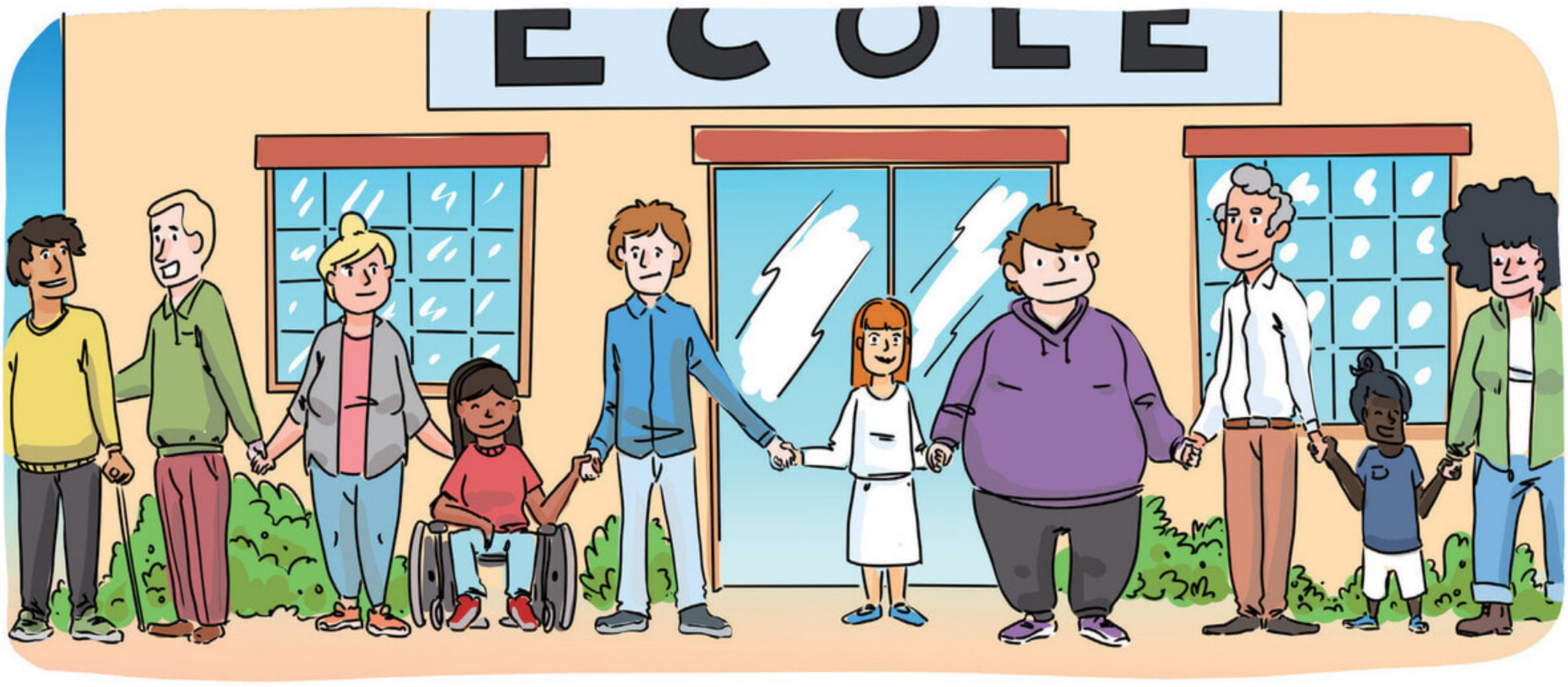

Par exemple, depuis une dizaine d'années, les sociologues français commencent à s'intéresser aux problématiques ethno-raciales au sein de l'école**.

C'est aussi ça, le travail des sociologues : identifier, nommer, analyser et montrer les inégalités encore peu étudiées.

Peut-être que les inégalités scolaires entre les élèves de différentes origines ethniques ne sont pas seulement dues à leur contexte socio-économique ?
Eurêka !

** Par exemple, voir Élodie Druez, « Réussite, racisme et discrimination scolaires », *Terrains et Travaux*, nº 29, 2016.

CHAP. 1

QUELLE EST L'ACTION DE L'ÉCOLE SUR LES DESTINS INDIVIDUELS ET SUR L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ?

1 L'école, une institution garante de l'égalité des chances ?

École : ensemble des institutions, acteurs et actrices qui composent le système éducatif.

P.4

Elle inculque :

- ☑ Culture commune
- ☑ Normes et valeurs

→ Forme de futurs citoyens.

💣 Peut exclure et discriminer.

P.5 6

- Premières écoles pour garçons
- Charlemagne : généralisation de l'école
- **Loi Guizot** : école pour garçons obligatoire dès 500 habitants
- **Loi Duruy** : obligation étendue aux écoles pour filles
- **Lois Ferry** : école laïque et obligatoire de 6 à 13 ans
- Programme scolaire identique filles/garçons
- **Loi Haby** École mixte
- École laïque, gratuite et obligatoire de 3 à 16 ans

Antiquité — 789 — 1833 — 1867 — 1882 — 1924 — 1975 — Aujourd'hui

↗ de l'importance des titres que délivre l'école
du nombre de cursus et filières

P.7

Massification : allongement généralisé de la durée des études et accès d'une large partie de la population à un niveau de qualification élevé.

≠

P.8

Démocratisation scolaire : mouvement d'expansion et et de diffusion de l'école.

Comment la mesurer ?

- Taux de scolarisation
- Taux d'accès à un diplôme

⚠ Ces indicateurs ne prennent pas en compte les spécificités de chaque parcours !

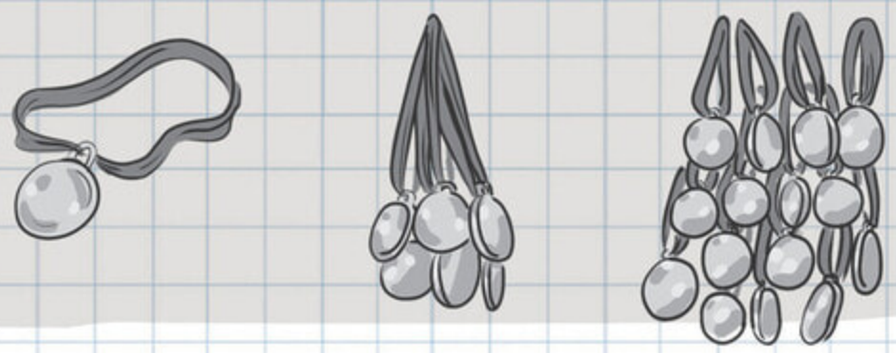

- ☑ ↗ du nombre d'élèves accédant à des études longues
- ☑ Accès égal aux différentes formations

P.9 10

Inégalités persistantes
- au collège
- dans l'accès au bac
- dans le supérieur

→ Démocratisation inachevée

2 D'où proviennent les inégalités de réussite scolaire ?

Trajectoires sociales différenciées en fonction de : P.11

1 L'ORIGINE SOCIALE

- Inégalités économiques P.12
- Dotations en capital culturel P.13 14

Bourdieu

Passeron

Capital culturel inégalement transmis → imposition d'une **culture légitime**.

- Différentes stratégies familiales P.15 16

Boudon

Choix rationnels : calculs coûts/bénéfices de chaque orientation

Les stratégies familiales créent de la *ségrégation scolaire* (**effet établissement** et **effet classe**) et des *inégalités* de réussite dans les rapports des familles à l'école.

2 LE GENRE P.17 18

Sexe ≠ *Genre*

↓ Biologique

↓ Socialement construit

Or, **socialisations différenciées** selon le genre

↓

Développement de **compétences genrées**

↓

Trajectoires sociales genrées

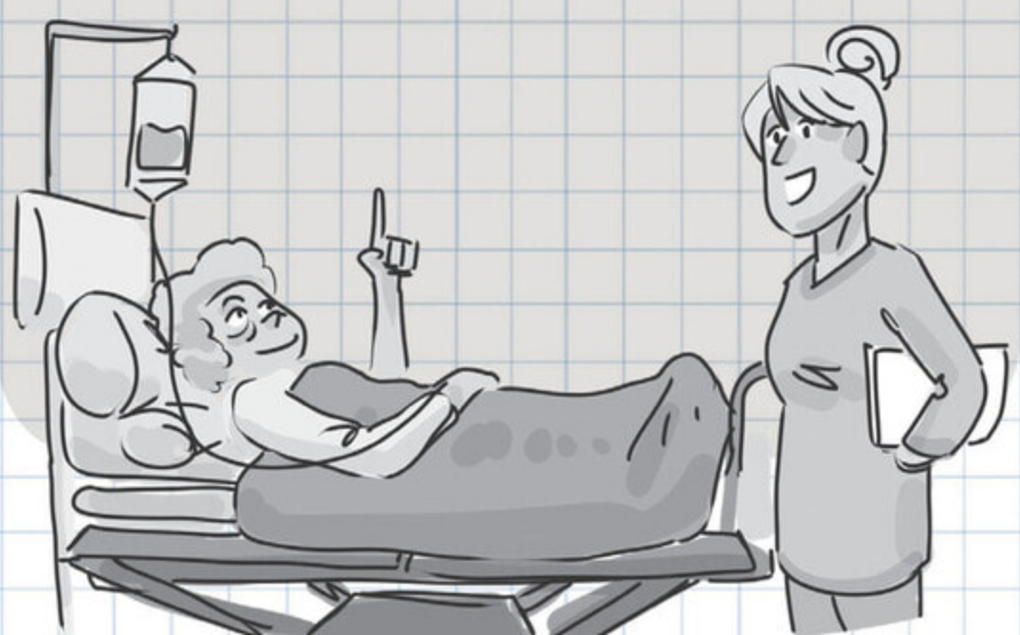

3 LE SYSTÈME ÉDUCATIF P.19 20

L'école est vectrice d'inégalités :

- Relais d'une **culture légitime**
- Attentes différenciées des enseignants → **effet maître**
- Classes populaires se cantonnent au « métier d'élève »
- Ségrégation scolaire → **effet établissement**
- Hétérogénéité des classes vectrice d'inégalités → **effet classe**

CHAPITRE 2

QUELS SONT LES CARACTÉRISTIQUES ET LES FACTEURS DE LA MOBILITÉ SOCIALE AUJOURD'HUI ?

1 Définir et mesurer la mobilité sociale

A Les différentes formes de mobilité

La *mobilité sociale* correspond au changement de position sociale d'un individu ou d'un groupe d'individus. On distingue différentes formes de mobilité :

1 - La mobilité géographique

Lorsqu'un individu change de lieu de résidence ou de pays.

2 - La mobilité sociale professionnelle ou intragénérationnelle

Lorsqu'un individu change de profession ou de niveau de qualification au cours de sa vie professionnelle.

En sociologie, l'étude de ces deux types de mobilité sert à mettre au jour les transformations sociales au cours de la vie d'un individu. Mais une troisième forme de mobilité intéresse tout particulièrement les sociologues.

B La mobilité sociale intergénérationnelle

La *mobilité sociale intergénérationnelle* compare la position sociale d'un individu avec celle de son ascendant. Son analyse permet de déterminer dans quelle mesure l'origine sociale d'un individu conditionne sa trajectoire sociale et, plus largement, d'objectiver les parcours sociaux d'une génération à l'autre.

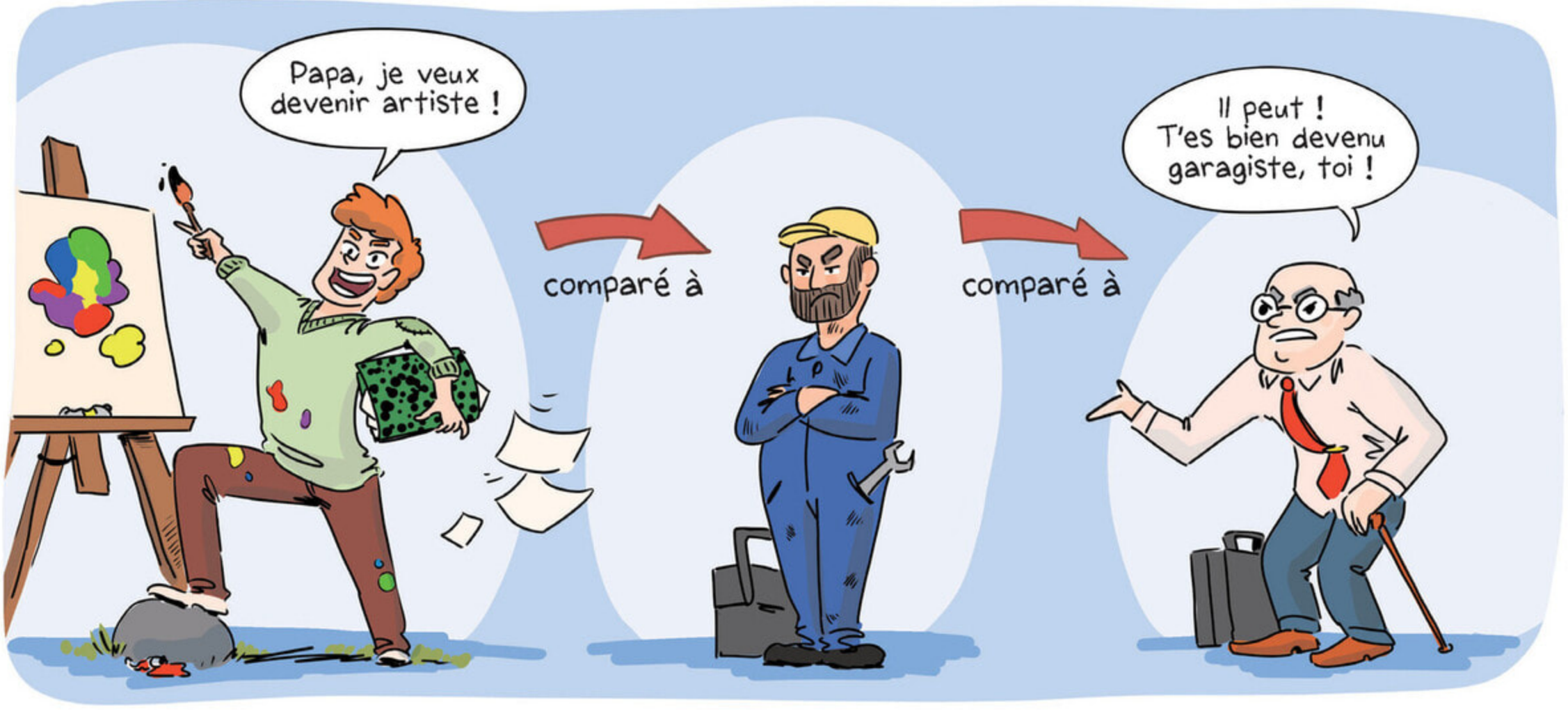

En France, la position sociale est appréhendée à l'aide de la *nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)*, qui classe la population en six groupes distincts*.

> Une *nomenclature* est un ensemble de termes classés méthodiquement.

1. Les agriculteurs exploitants (AE)

2. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (ACCE)

3. Les cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS)

4. Les professions intermédiaires (PI)

5. Les employés (E)

6. Les ouvriers (O)

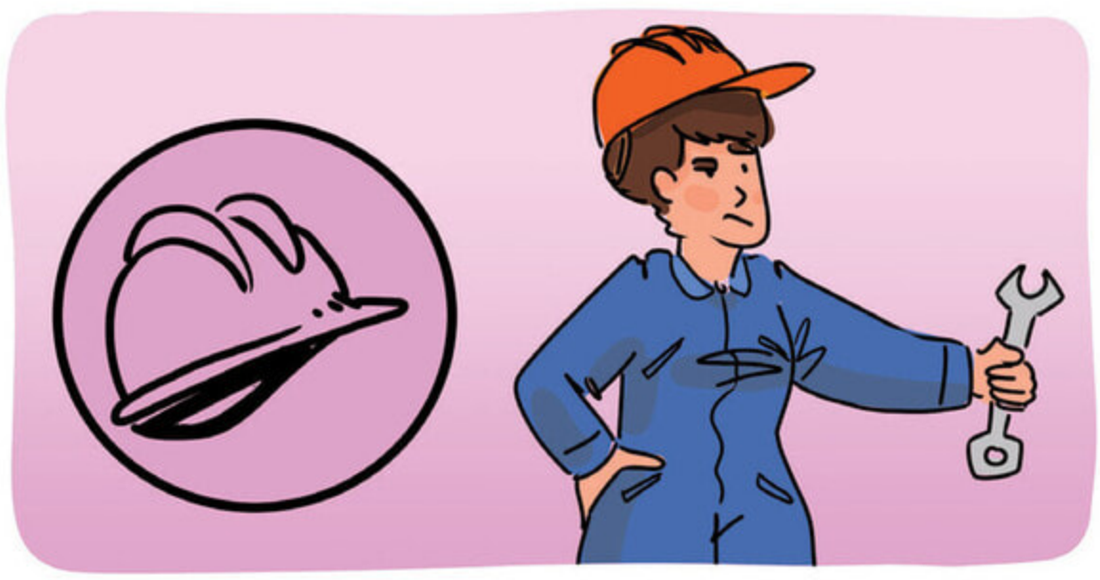

C'est en fonction de leur PCS que les individus sont classés dans les *tables de mobilité*, un outil construit par les sociologues afin d'analyser la mobilité intergénérationnelle.

* Voir *Toute la socio en BD, t. 4, Structure sociale, inégalités et justice sociale*, p. 4 à 10.

C Les tables de mobilité

Les *tables de mobilité* sont des tableaux à double entrée croisant l'origine sociale d'un individu avec sa position sociale actuelle, généralement à l'aide de la nomenclature PCS en six catégories. Lorsque la table de mobilité fait référence à des valeurs absolues et non à des pourcentages, on parle de *table de mobilité brute*.

Table de mobilité brute des hommes français de 40 à 50 ans en 2014-2015 (en milliers)

PCS de l'enquêté (fils) / PCS de l'ascendant (père)	AE	ACCE	CPIS	PI	E	O	ENSEMBLE
AE	175	53	56	139	43	208	674
ACCE	11	199	190	222	79	194	895
CPIS	3	78	453	221	73	76	904
PI	6	81	294	321	99	224	1025
E	4	47	107	183	97	187	625
O	18	191	269	637	331	1239	2685
ENSEMBLE	217	649	1369	1723	722	2128	6808

Source : Dominique Merllié et al., *Les Mutations de la société française. Les Grandes Questions économiques et sociales II*, La Découverte, 2019.

L'*origine sociale* de l'enquêté (ici, le fils) est déterminée par le groupe socioprofessionnel de son ascendant (ici, le père) au moment où l'enquêté finissait ses études.

La *position sociale* de l'enquêté est déterminée par son groupe socioprofessionnel lorsque sa carrière professionnelle est suffisamment avancée (entre 40 et 50 ans).

1 - COMMENT LIRE LES TABLES DE MOBILITÉ BRUTE ?

La diagonale descendante de la table montre la *reproduction sociale* ou l'*immobilité sociale*.

	AE	ACCE	CPIS	PI	E	O	
AE	X						
ACCE		X					
CPIS			X				
PI				X			
E					X		
O						X	
							X

2 484 000 enquêtés sur 6 808 000 sont sur cette diagonale.

Donc 36,5 % des fils n'ont pas changé de PCS par rapport à leur père.

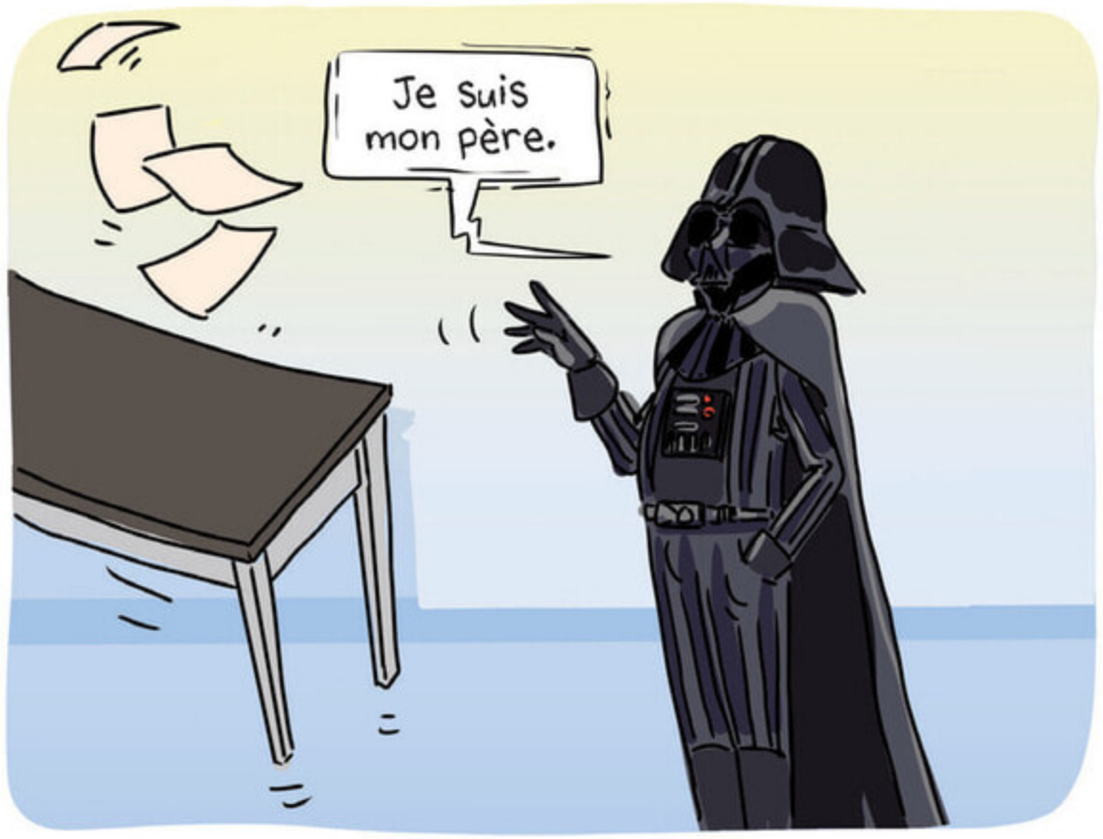

Les autres cases de la table indiquent les *flux de mobilité sociale* des enquêtés.

	AE	ACCE	CPIS	PI	E	O	
AE			X				
ACCE							
CPIS							
PI							
E							
O			X				
			X				

Sur 1 369 000 CPIS, 269 000 ont un père qui était ouvrier (19,6 %) et 56 000 ont un père qui était agriculteur exploitant (4,1 %).

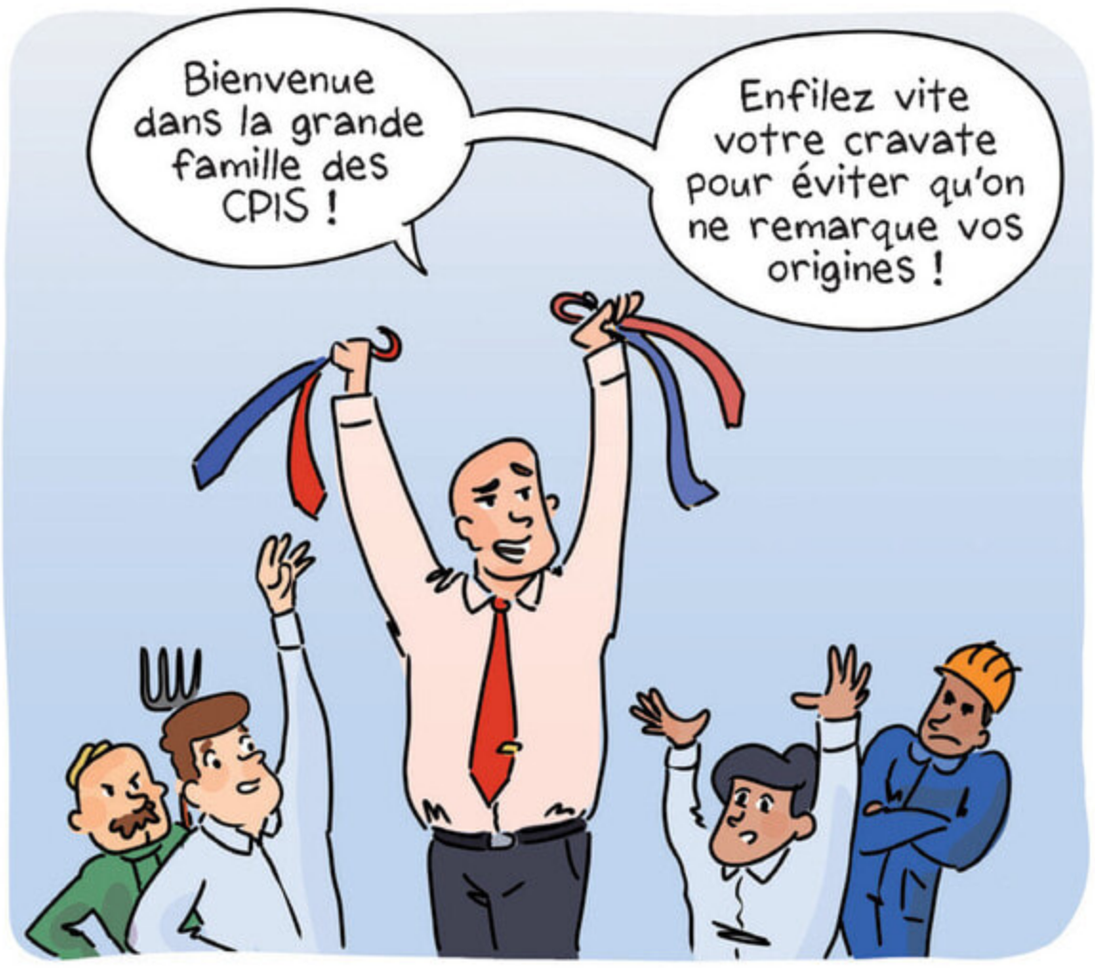

2 - LES DIFFÉRENTES SITUATIONS DE MOBILITÉ SOCIALE

On classe les différentes situations de mobilité sociale selon qu'elles sont *verticales* ou *non verticales*. Elles sont non verticales lorsqu'il y a mobilité entres des catégories socioprofessionnelles difficilement hiérarchisables.

On parle de mobilité verticale lorsqu'il y a changement de position sociale. On distingue alors *mobilité ascendante* et *déclassement*.

Donc votre père était CPIS et vous êtes en catégorie E ?
Euh... oui, mais c'est un choix de travailler pour...
MOBILITÉ ASCENDANTE
DÉCLASSEMENT
Ce sera la porte de droite.

On peut représenter les différentes formes de mobilité ainsi :

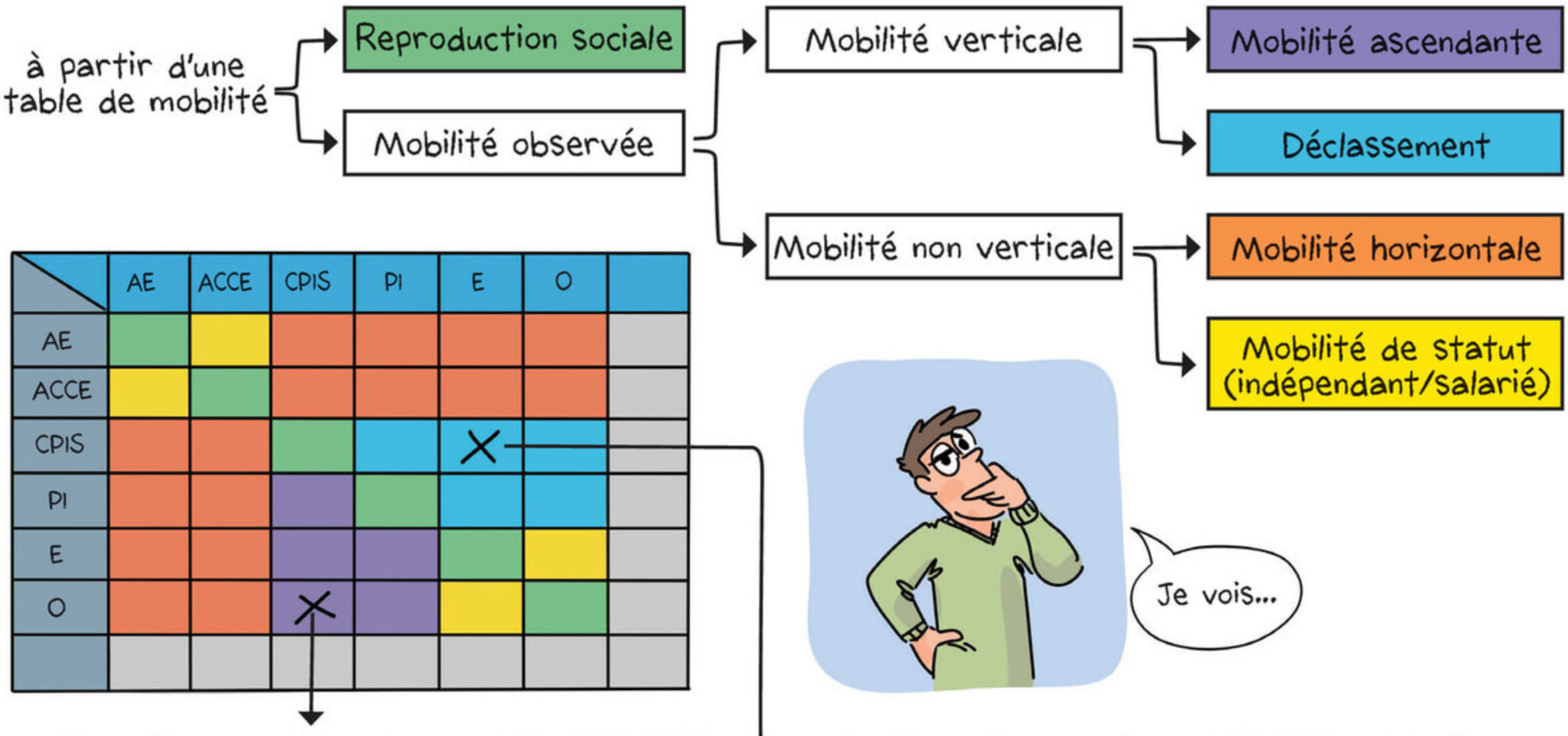

On relève par exemple que 269 000 CPIS ont des pères ouvriers.
Ils sont en situation de **mobilité ascendante**.

Mon fils, DRH de l'entreprise ! Je suis si heureux ! J'ai le droit de poser mes congés maintenant ?
Tu te souviens quand j'avais huit ans et que tu m'as privé de colo ?

Au total, on dénombre donc 1 490 000 personnes en mobilité ascendante, soit 21,9 % de l'effectif...

On relève aussi que 73 000 employés ont des pères CPIS.
Ils sont en situation de **déclassement**.

... et 693 000 personnes en déclassement, soit 10,2 % de l'effectif.

Ainsi, les enquêtés ont 2,15 fois plus de chances de connaître une mobilité ascendante qu'un déclassement.

3 - LES TABLES DE DESTINÉE ET DE RECRUTEMENT

À partir des tables de mobilité brute, on peut construire d'autres tables, exprimées en pourcentages cette fois, mettant en évidence différentes réalités.

• LES TABLES DE DESTINÉE

Les *tables de destinée* nous renseignent sur ce que deviennent les fils selon la catégorie sociale de leurs pères.

La lecture en ligne de la table de mobilité brute indique les destinées sociales des enquêtés.

	AE	ACCE	CPIS	PI	E	O	
AE							
ACCE							
CPIS							
PI							
E							
O							

Que deviennent les fils d'une catégorie sociale donnée ?

Pour obtenir une table de destinée, il suffit de diviser le contenu de chaque case par le nombre total des individus de la ligne.

	AE	ACCE	CPIS	PI	E	O	
AE	X	→					X
ACCE		→					
CPIS		→					
PI		→					
E		→					
O		→					
		→					

$$\frac{\text{Nombre d'agriculteurs ayant un père aussi agriculteur}}{\text{Ensemble des fils d'agriculteurs}} = \frac{175}{674} \approx 0{,}26$$

Ainsi, seuls 26 % des fils d'agriculteurs sont eux aussi devenus agriculteurs.

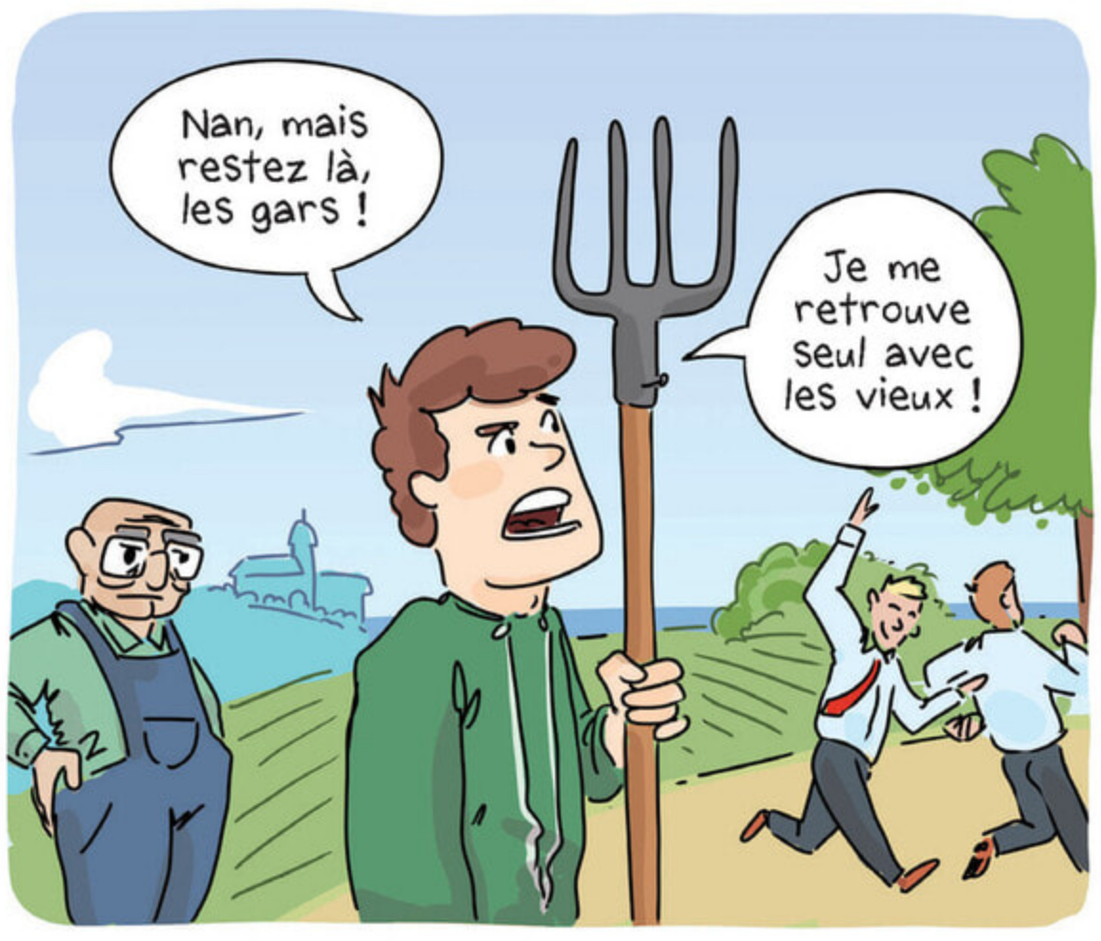

En effectuant le calcul précédent pour chaque case, nous obtenons la table de destinée suivante :

FILS / PÈRE	AE	ACCE	CPIS	PI	E	O	ENSEMBLE
AE	26	8	8	21	6	31	100
ACCE	1	22	21	25	9	22	100
CPIS	0	9	50	25	8	8	100
PI	1	8	29	31	9	22	100
E	1	8	17	28	16	30	100
O	1	7	10	24	12	46	100
ENSEMBLE	3	10	20	25	10	31	100

• LES TABLES DE RECRUTEMENT

Les *tables de recrutement* nous renseignent sur l'origine sociale des personnes.

La lecture en colonne de la table de mobilité brute indique le recrutement social des enquêtés.

	AE	ACCE	CPIS	PI	E	O	
AE							
ACCE							
CPIS							
PI							
E							
O							

De quelle PCS proviennent les fils d'une catégorie sociale donnée ?

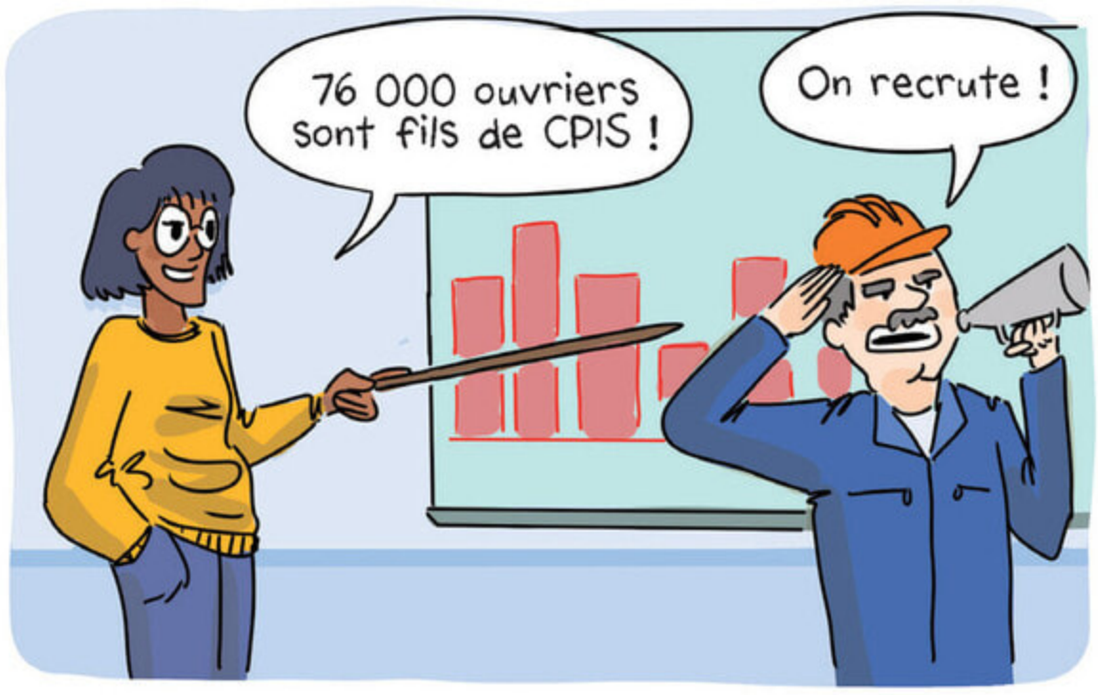

Mais non, rien à voir avec ce recrutement-là !

Pour obtenir une table de recrutement, il suffit de diviser le contenu de chaque case par le nombre total des individus ayant rejoint la PCS.

	AE	ACCE	CPIS	PI	E	O	
AE							
ACCE							
CPIS							
PI							
E							
O							

$$\frac{\text{Nombre de cadres ayant un père agriculteur}}{\text{Ensemble des cadres}} = \frac{56}{1\,369} \approx 0{,}04$$

Ainsi, 4 % des cadres ont un père agriculteur.

En effectuant le calcul précédent pour chaque case, nous obtenons la table de recrutement suivante :

FILS / PÈRE	AE	ACCE	CPIS	PI	E	O	ENSEMBLE
AE	81	8	4	8	6	10	10
ACCE	5	31	14	13	11	9	13
CPIS	1	12	33	13	10	4	13
PI	3	13	21	19	14	10	15
E	2	7	8	11	13	9	9
O	8	29	20	36	46	58	40
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100

En confrontant les deux tableaux, on s'aperçoit que si seul un quart des fils de paysans devient paysans, 81 % des paysans ont un père paysan.

2 Les limites des tables de mobilité

A UNE CLASSIFICATION RESTRICTIVE

Bien qu'utiles pour étudier les transformations sociales, les tables de mobilité, en exploitant la classification PCS, s'exposent à différentes limites.

2 Elles n'intègrent pas les personnes au chômage, devenues inactives, ou encore occupant des emplois atypiques...

3 Il est difficile de hiérarchiser certains groupes socioprofessionnels entre eux.

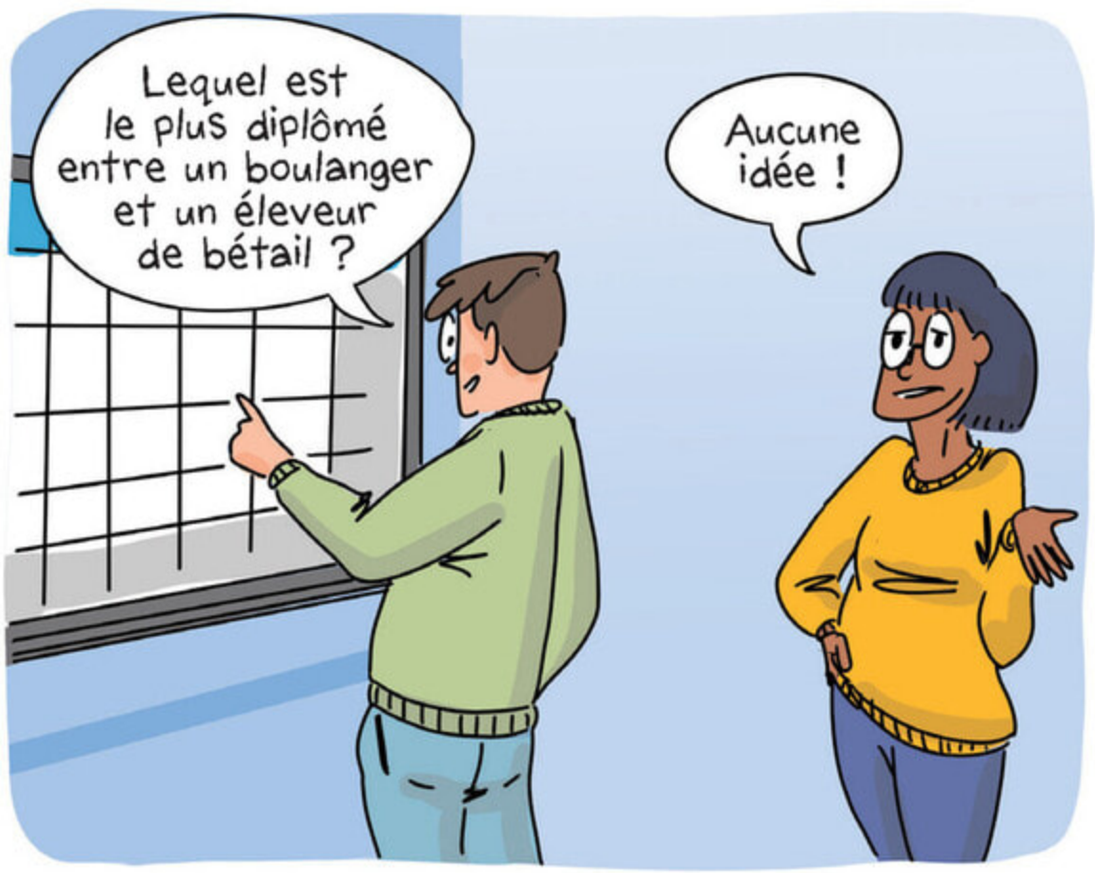

1 Elles s'appuient sur la dernière activité professionnelle exercée par l'enquêté.

... dissimulant dans le même mouvement des situations de fracture économique et sociale, pourtant vécues par une partie des enquêtés.

Les PCS artisans, commerçant, chefs d'entreprise et agriculteurs exploitants sont par exemple transversales, et un agriculteur peut passer de l'une à l'autre en fonction de la taille de son exploitation.

4 De plus, en ne divisant les professions qu'en six PCS...

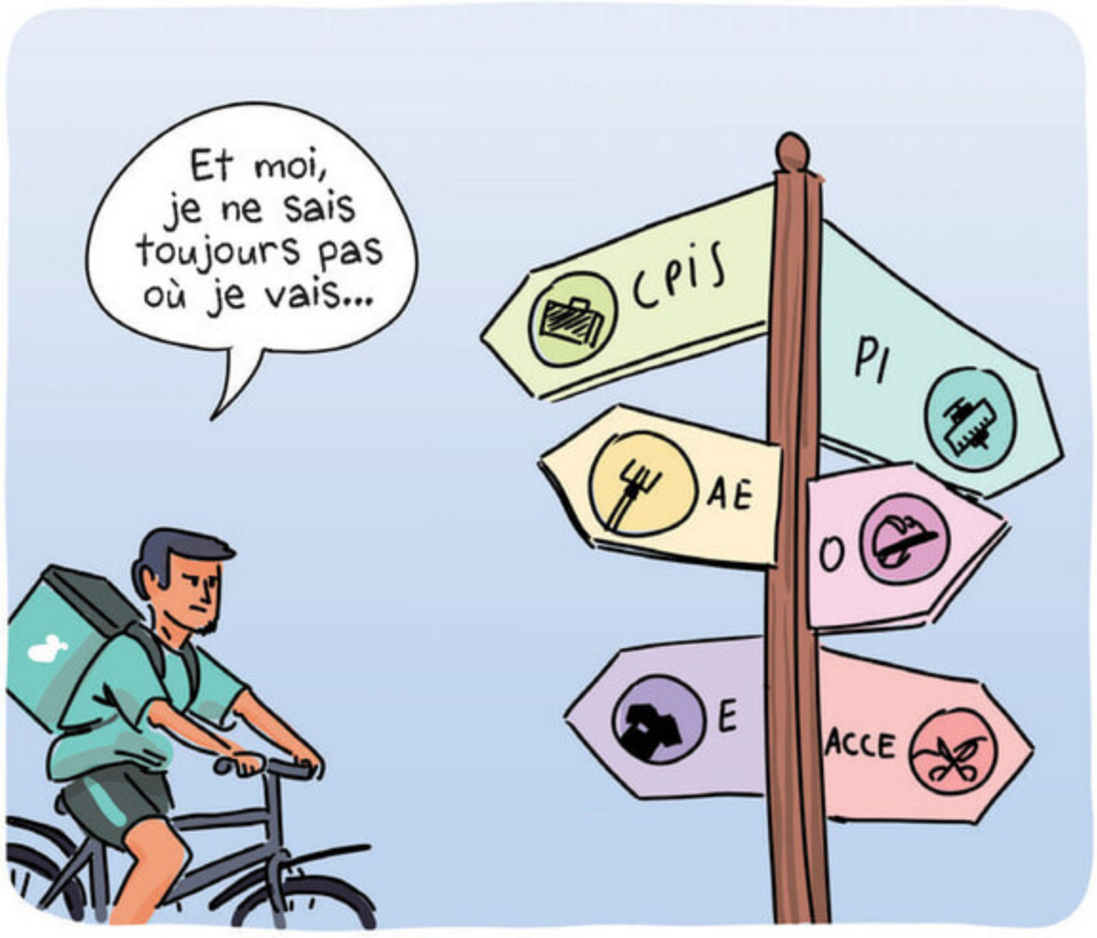

C'est un peu comme si on analysait la *démocratisation scolaire* sans étudier les différents types de baccalauréats (général, pro, techno).

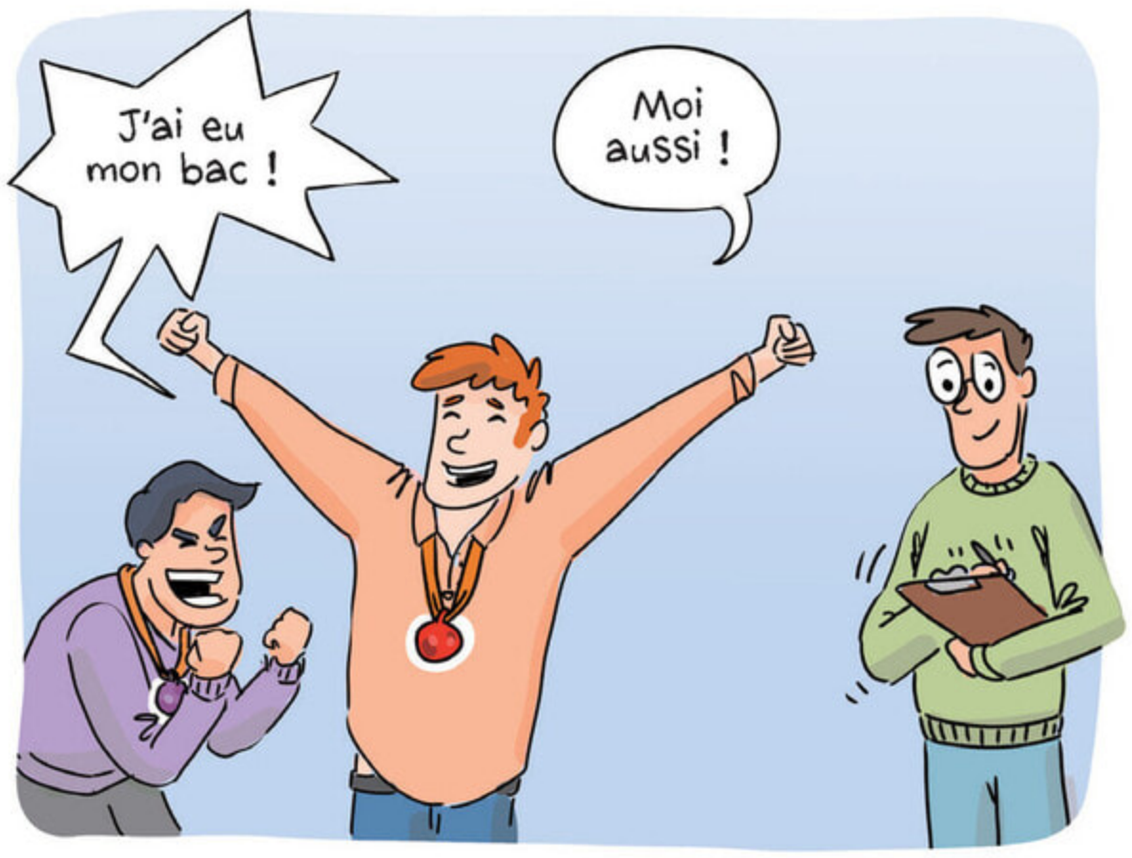

Il met par exemple en évidence qu'au sein de la PCS ACCE, les enfants d'artisans deviennent plus souvent ouvriers qualifiés qu'artisans à leur tour.

... les tables de mobilité ne peuvent rendre compte de la totalité des flux.

Certains sociologues, comme Cédric HUGRÉE, précisent davantage la classification des PCS et identifient ainsi de nouveaux flux de mobilité.

Ainsi, on peut considérer qu'il y a mobilité sociale, même si la table de mobilité ne parvient pas à la mettre en évidence.

B UNE PRISE EN COMPTE TARDIVE DES FEMMES

Les études sur la mobilité sociale ont pendant longtemps concerné uniquement les hommes.

La position sociale des femmes était jusqu'à récemment appréhendée à partir de la **catégorie socioprofessionnelle de leur conjoint**, et leur mobilité calculée par rapport à **celle de leur père**.

Dans les années 1960, des *revendications féministes* émergent un peu partout dans le monde.

On considérait donc que, si une femme se mariait avec un homme d'une PCS différente de celle de son père, il y avait mobilité sociale.

En France, les femmes **militent** et, en 1965, elles obtiennent par exemple le droit d'ouvrir un compte bancaire sans avoir besoin de l'autorisation de leur mari.

Ces nouveaux droits durement acquis permettent aux femmes d'être progressivement reconnues comme des personnes indépendantes de leurs père ou mari.

Progressivement, l'INSEE se met alors à étudier la mobilité sociale des femmes selon deux approches complémentaires :

- soit en comparant leur PCS avec celle de leur mère ;

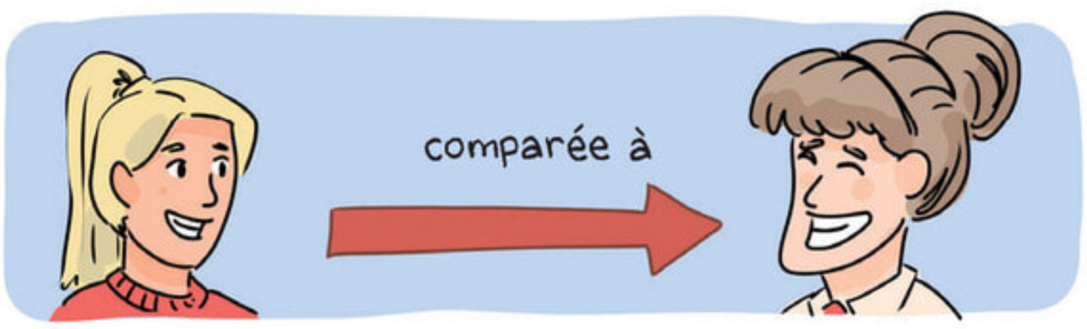

- soit, pour les générations les plus anciennes, en la comparant avec celle de leur père.

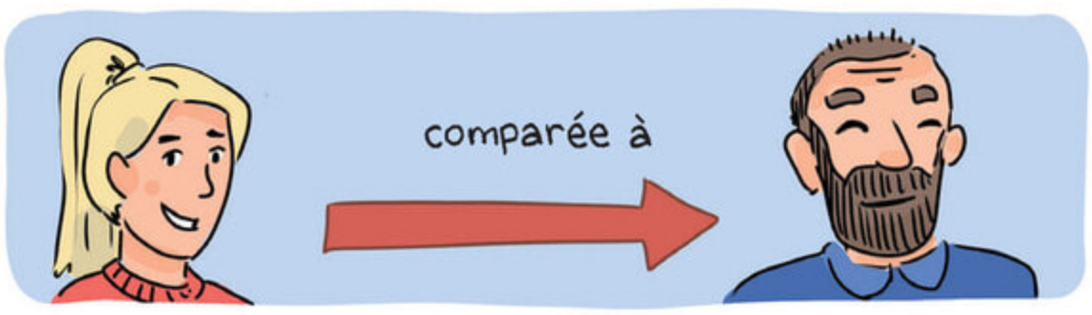

Rapporter systématiquement les hommes à leur père et les femmes à leur mère ne permet pas de prendre en compte la totalité des mobilités sociales au sein de la famille.

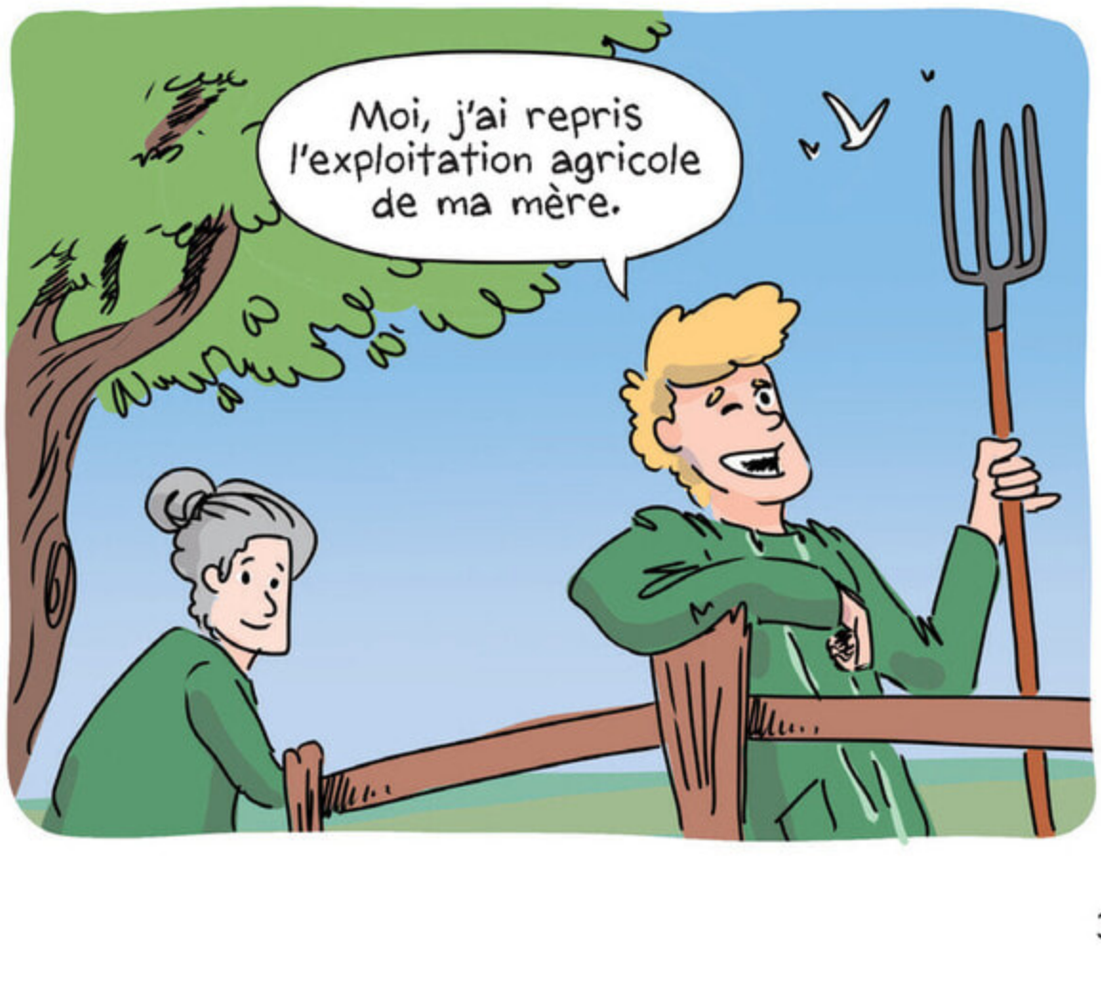

Et c'est dans les années 1970 que la mobilité sociale des femmes commence enfin à être analysée à partir de leur propre catégorie socioprofessionnelle.

Cette introduction d'un nouvel ascendant potentiel bouscule la construction des tables de mobilité, même pour les hommes.

D'autant que de nombreuses compositions familiales actuelles ne permettent pas de prendre comme référence un ascendant du même genre que l'enquêté.

L'analyse séparée de la mobilité sociale des femmes et de celle des hommes permet cependant de révéler des **flux de mobilité différents selon le genre**.

Pourtant, elle redescend à 22 % pour les femmes (un pourcentage inférieur à celui des hommes) lorsque la comparaison se fait par rapport à leur père.

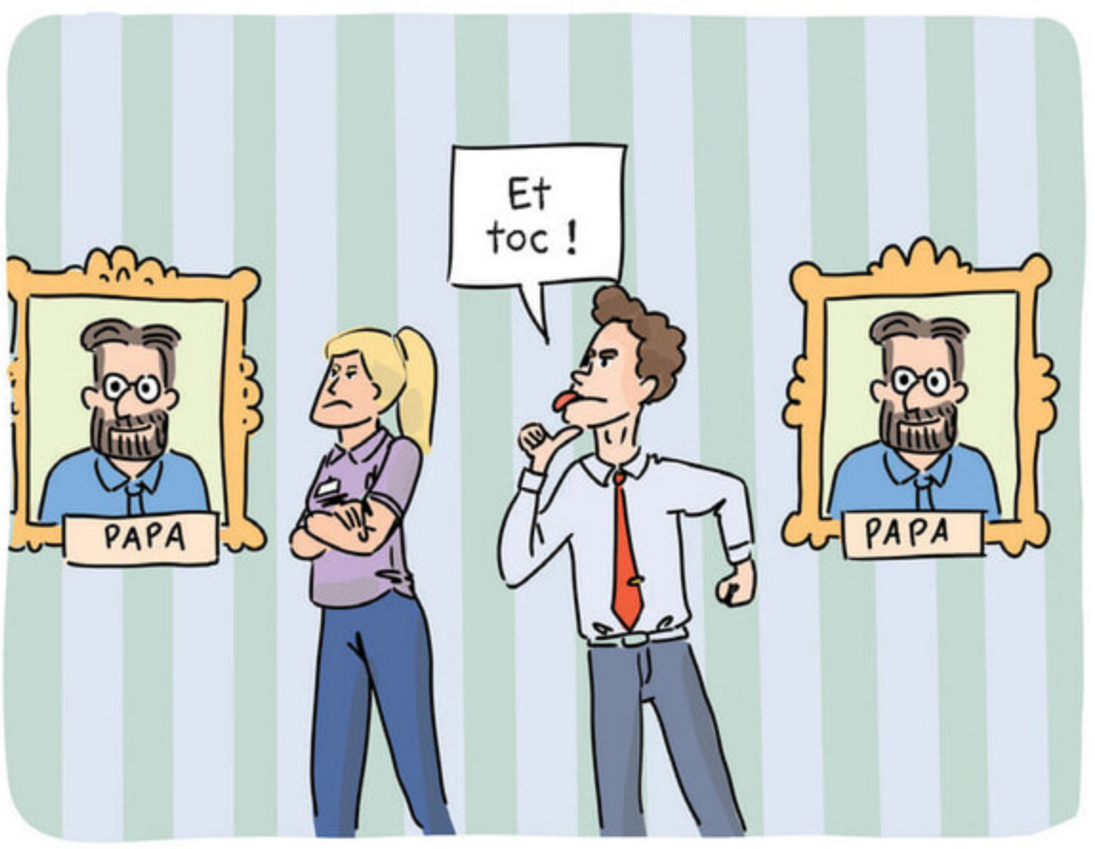

Malgré toutes ces limites, les tables de mobilité restent un **outil essentiel** pour mesurer les mobilités socioprofessionnelles.

Une enquête de l'INSEE montre par exemple, en 2015, que les femmes enquêtées sont en plus grande proportion en situation de **mobilité ascendante** par rapport à leur mère (40 %) que les hommes par rapport à leur père (28 %).

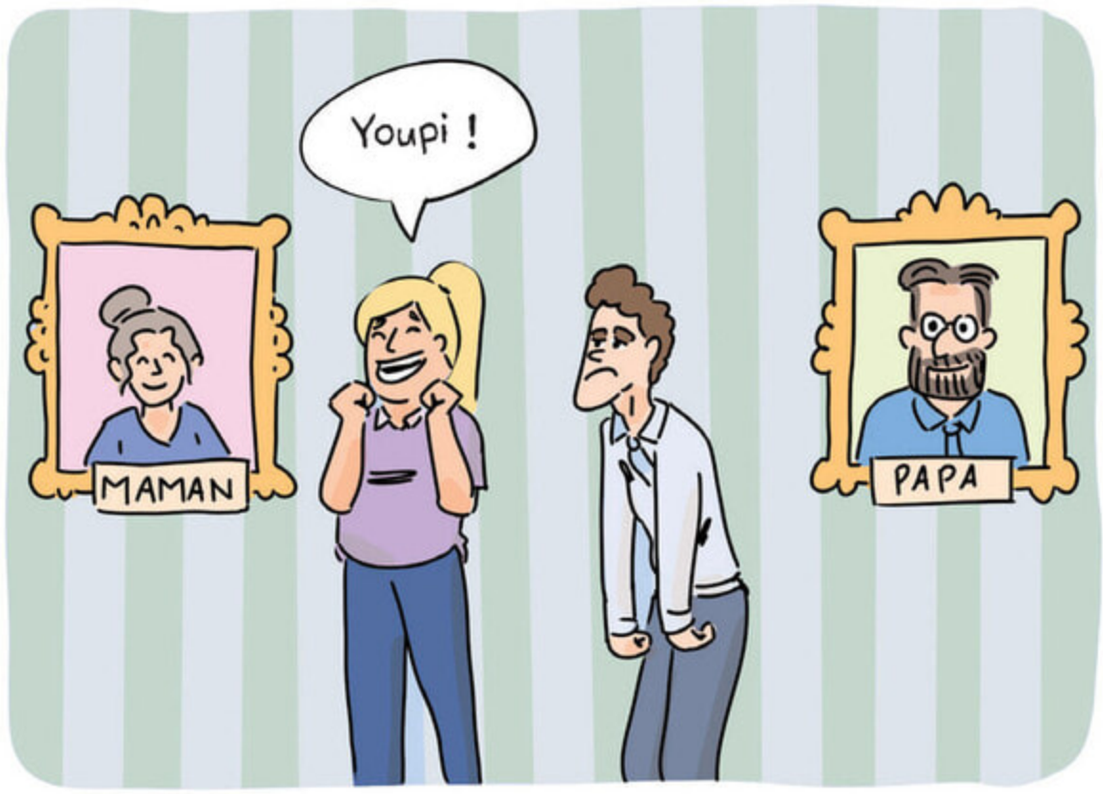

Ainsi, malgré une forte mobilité ascendante par rapport à leur mère, les femmes évoluent en moindre proportion que les hommes vers des postes plus qualifiés.

Et, ce faisant, elles permettent aux sociologues de relever et d'analyser les *inégalités de chances* d'accès aux différents statuts de PCS.

C LA MOBILITÉ SOCIALE SUBJECTIVE

Lorsqu'on calcule la mobilité sociale à partir des données statistiques, on s'intéresse à la mobilité sociale objective.

Il arrive donc que certains individus se perçoivent dans des situations différentes que celles objectivement observées.

Ainsi, si les tables de mobilité mettent en évidence différentes mobilités objectives...

« 2 » !
Mais madame, votre mère était cadre, et vous êtes fabricante de jouets...
1. Bien plus élevée
2. Plus élevée
3. Identique
4. Plus basse
5. Bien plus basse

Mais lorsqu'on interroge les enquêtés sur ces mobilités, leur ressenti diffère parfois : on parle alors de *mobilité sociale subjective*.

Et donc, par rapport à la profession de votre mère, vous diriez que votre situation est :
1. Bien plus élevée
2. Plus élevée
3. Identique
4. Plus basse
5. Bien plus basse
Euh... il y a un « 6 » ?

En 2006, Marie DURU-BELLAT et Annick KIEFFER expliquent, dans l'article « Les deux faces-objective/subjective-de la mobilité sociale », que :

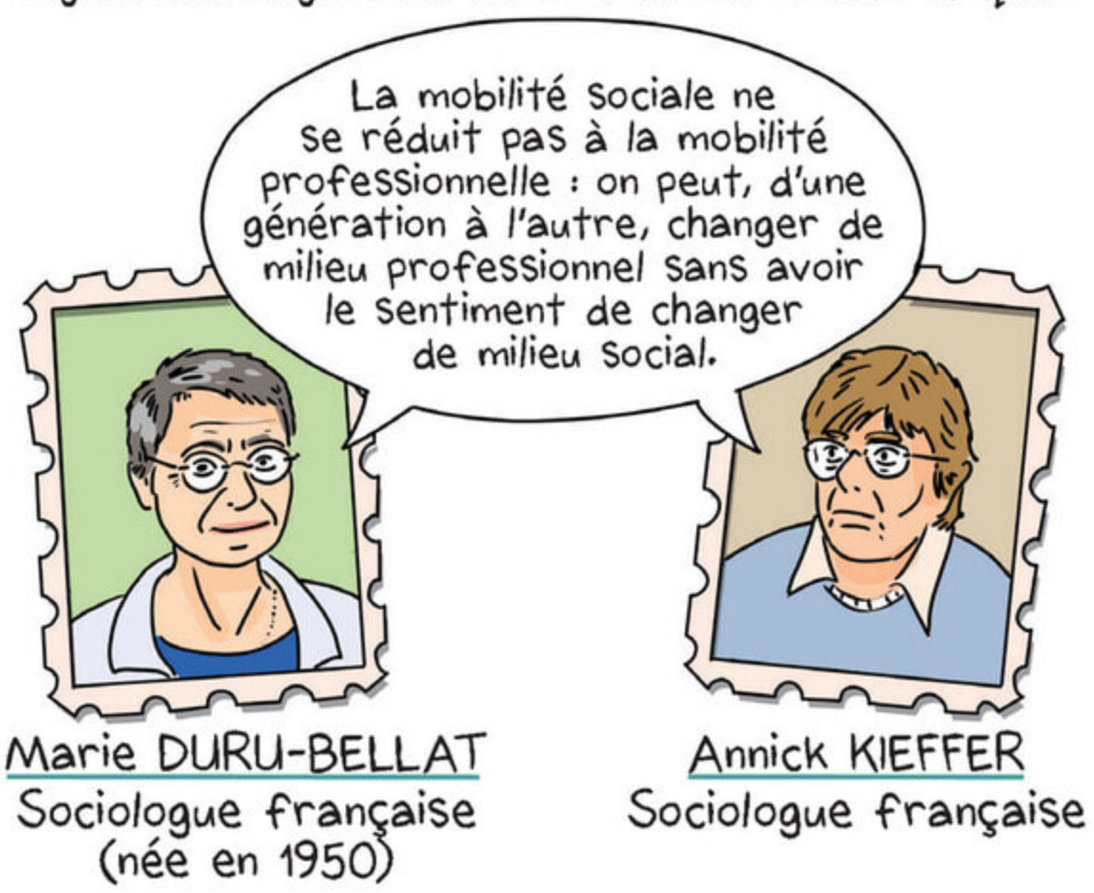
La mobilité sociale ne se réduit pas à la mobilité professionnelle : on peut, d'une génération à l'autre, changer de milieu professionnel sans avoir le sentiment de changer de milieu social.

Marie DURU-BELLAT
Sociologue française
(née en 1950)

Annick KIEFFER
Sociologue française

... elles ne suffisent pas à rendre compte du sentiment de mobilité des enquêtés.

Ma mère avait beaucoup trop de responsabilités et travaillait comme une forcenée.
Regardez comme elle est toute fatiguée !
Je suis bien mieux dans mon atelier à fabriquer des jouets en bois.

D DES TRAJECTOIRES CONTEMPORAINES COMPLEXES

Nous vivons actuellement une période de rapide **transformation de nos modes de vie**, qui auront des conséquences sur l'analyse des mobilités sociales :

1 Les jeunes générations s'apprêtent à **travailler plus longtemps** que leurs parents au cours de leur vie.

Les tables de mobilité, construites à partir des trajectoires d'individus de 40 à 50 ans, ne permettent pas de rendre compte d'éventuelles **mobilités** pouvant survenir **à un âge plus avancé**.

Il est au courant, le monsieur, que son marteau-piqueur n'est pas branché ?
Non, ce n'est pas nécessaire : c'est un ancien mitrailleur de l'armée...

2 Ces générations vont aussi être amenées à **changer bien plus fréquemment de profession**, et donc parfois de PCS.

Les tables de mobilité ne faisant référence qu'à une seule PCS par individu, elles ne rendent pas compte de cette **pluralité de parcours** de vie des enquêtés.

3 Par leur construction, les tables de mobilité considèrent que les PCS sont comparables d'une génération à l'autre et que leurs positions relatives restent identiques.

Pourtant, les **professions évoluent** aujourd'hui très fortement, de telle sorte que les conditions de vie, le prestige et les revenus qui leur sont associés diffèrent parfois entre les générations.

3 Analyser les tables de mobilité

A La mobilité observée

La *mobilité observée* (ou mobilité totale) est définie comme étant la mobilité sociale totale d'une population analysée. Elle regroupe deux éléments distincts : la mobilité structurelle et la mobilité nette, que nous définirons plus tard.

Le *taux de mobilité observée* dans une société peut se calculer de deux manières différentes à partir d'une table de mobilité brute.

- Soit en divisant le nombre d'individus mobiles par le nombre total d'individus étudiés :

$$\frac{\text{Nombre d'individus mobiles}}{\text{Nombre total d'individus étudiés}} = \frac{4\,323}{6\,808} \approx 0{,}635$$

Soit un taux de mobilité observée d'environ 63,5 %.

	AE	ACCE	CPIS	PI	E	O	
AE							
ACCE							
CPIS							
PI							
E							
O							

- Soit en soustrayant à 100 % le *taux de reproduction sociale*, lui-même calculé en divisant le nombre d'individus immobiles (diagonale descendante) par le nombre d'individus étudiés :

$$\frac{\text{Nombre d'individus immobiles}}{\text{Nombre total d'individus étudiés}} = \frac{2\,484}{6\,808} \approx 0{,}365$$

	AE	ACCE	CPIS	PI	E	O	
AE							
ACCE							
CPIS							
PI							
E							
O							

Soit un taux de reproduction sociale observée d'environ 36,5 %. Or, 100 - 36,5 = 63,5.
On retrouve un taux de mobilité observée d'environ 63,5 %.

Ainsi, dans cette population, 63,5 % des enquêtés ont changé de PCS par rapport à celle de leur père...

... et 36,5 % d'entre eux ont continué à travailler au sein de la même PCS.

Mais une plus grande mobilité observée dans une société signifie-t-elle nécessairement une plus grande égalité des chances ?

Pas forcément ! Car à mesure que notre société évolue, ses besoins se transforment, et sa structure socioprofessionnelle aussi.

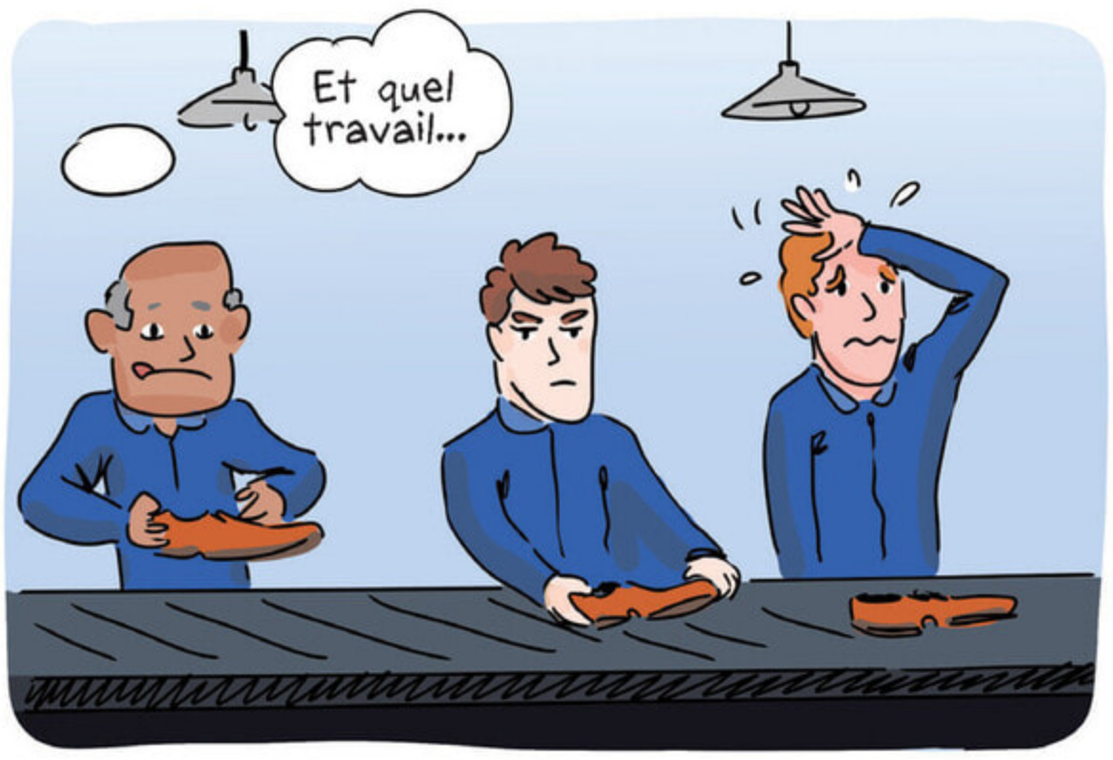

B La mobilité structurelle

La *mobilité structurelle* est la mobilité sociale qui s'explique par des modifications générales de la structure socioprofessionnelle d'une société. Elle permet ainsi de révéler des mobilités considérées comme « naturelles ».

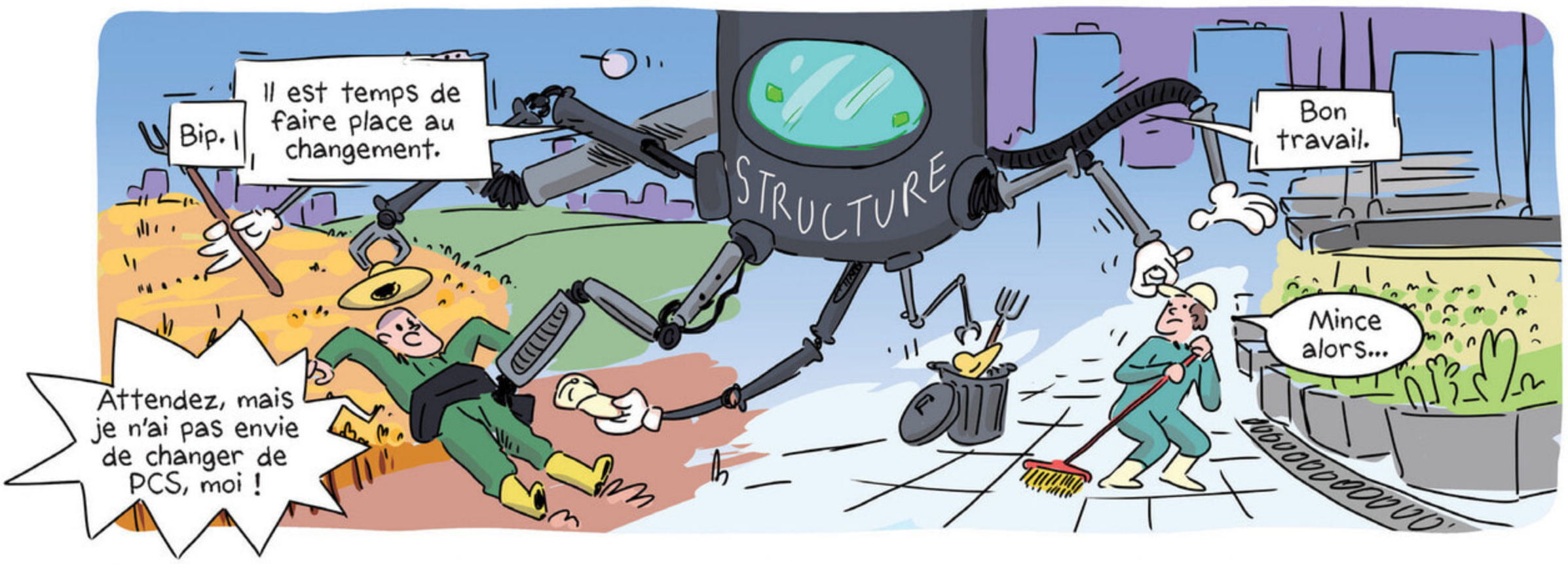
Bip.
Il est temps de faire place au changement.
STRUCTURE
Bon travail.
Mince alors...
Attendez, mais je n'ai pas envie de changer de PCS, moi !

Selon les besoins de main-d'œuvre d'une société donnée à une époque donnée, certaines PCS seront plus représentées que d'autres.

Les changements qui impactent la structure de la société donnent ainsi lieu à des mobilités sociales.

Pour **calculer la mobilité structurelle**, il suffit de faire la différence, pour chaque PCS, entre l'ensemble des « fils de » et l'ensemble des membres de cette PCS, puis de diviser le total par deux (car chaque individu est compté deux fois : dans la catégorie de son père et dans la sienne).

Il faut raisonner en valeur absolue, c'est-à-dire que l'on ne tient pas compte du signe de chaque résultat.

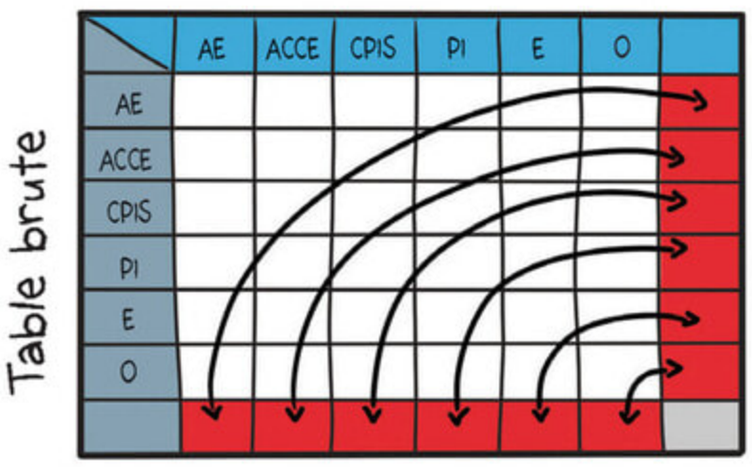

$$\frac{\begin{array}{c}|674 - 217| + |895 - 649| \\ + |904 - 1\,369| + |1\,025 - 1\,723| \\ + |625 - 722| + |2\,685 - 2\,128|\end{array}}{2} = \frac{\begin{array}{c}457 + 246 \\ + 465 + 698 \\ + 97 + 557\end{array}}{2} = \frac{2\,520}{2} = 1\,260$$

Ainsi, dans cette population, l'évolution de la structure socioprofessionnelle a conduit 1 260 000 fils à changer de PCS par rapport à leur père.

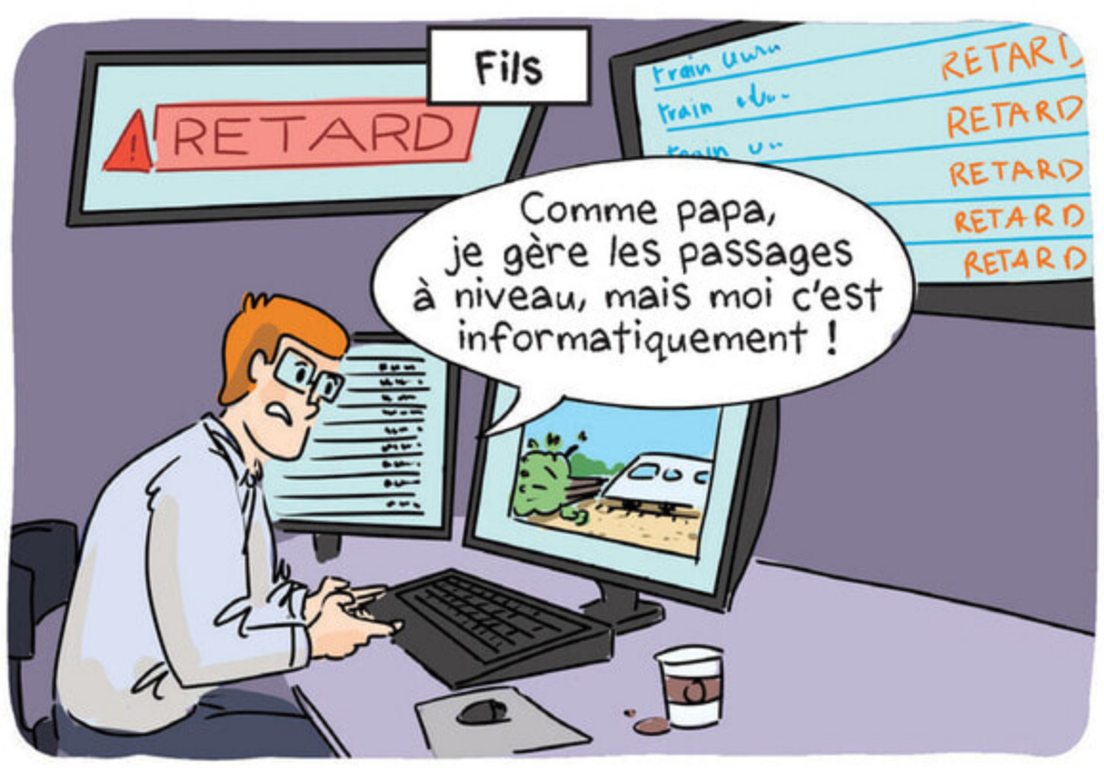

On peut aussi calculer la mobilité structurelle d'une société **en pourcentage** à l'aide de ses tables de recrutement et de destinée.

Il suffit de faire la différence entre l'ensemble des fils d'une PCS dans la table de recrutement et l'ensemble des membres de cette même PCS dans la table de destinée, pour chaque PCS, et de diviser une fois encore le tout par deux.

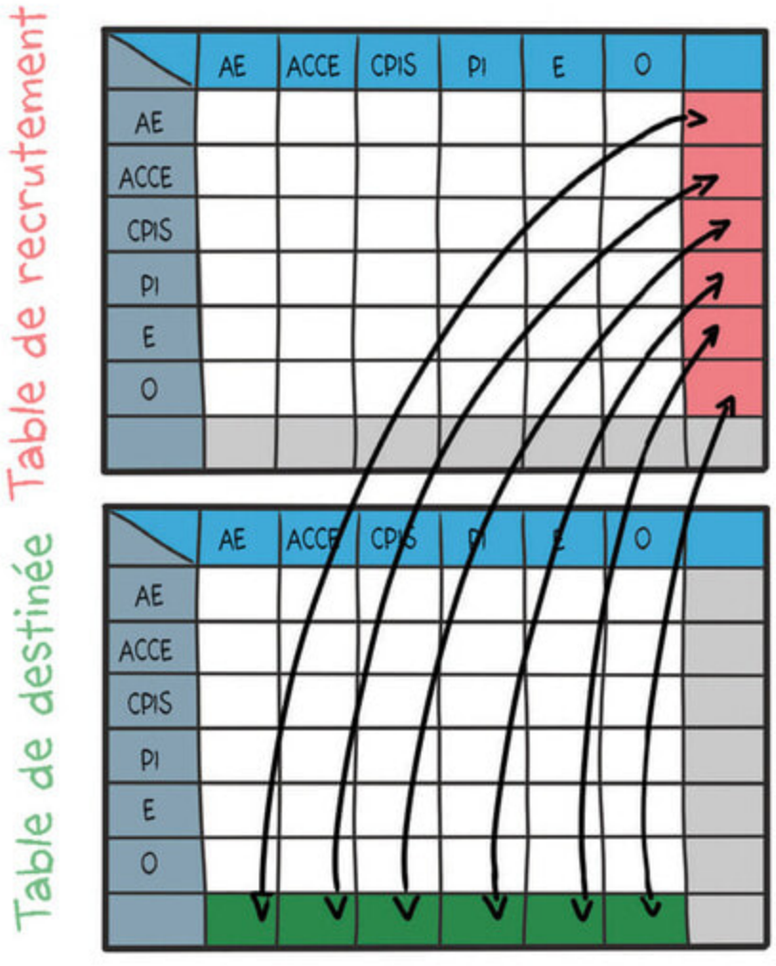

$$\frac{\begin{array}{c}|10 - 3| + |13 - 10| \\ + |13 - 20| + |15 - 25| \\ + |9 - 11| + |40 - 31|\end{array}}{2} = \frac{\begin{array}{c}7 + 3 \\ + 7 + 10 \\ + 2 + 9\end{array}}{2} = \frac{38}{2} = 19$$

Et comme les tables de recrutement et de destinée sont exprimées en pourcentages, on obtient 19 %.

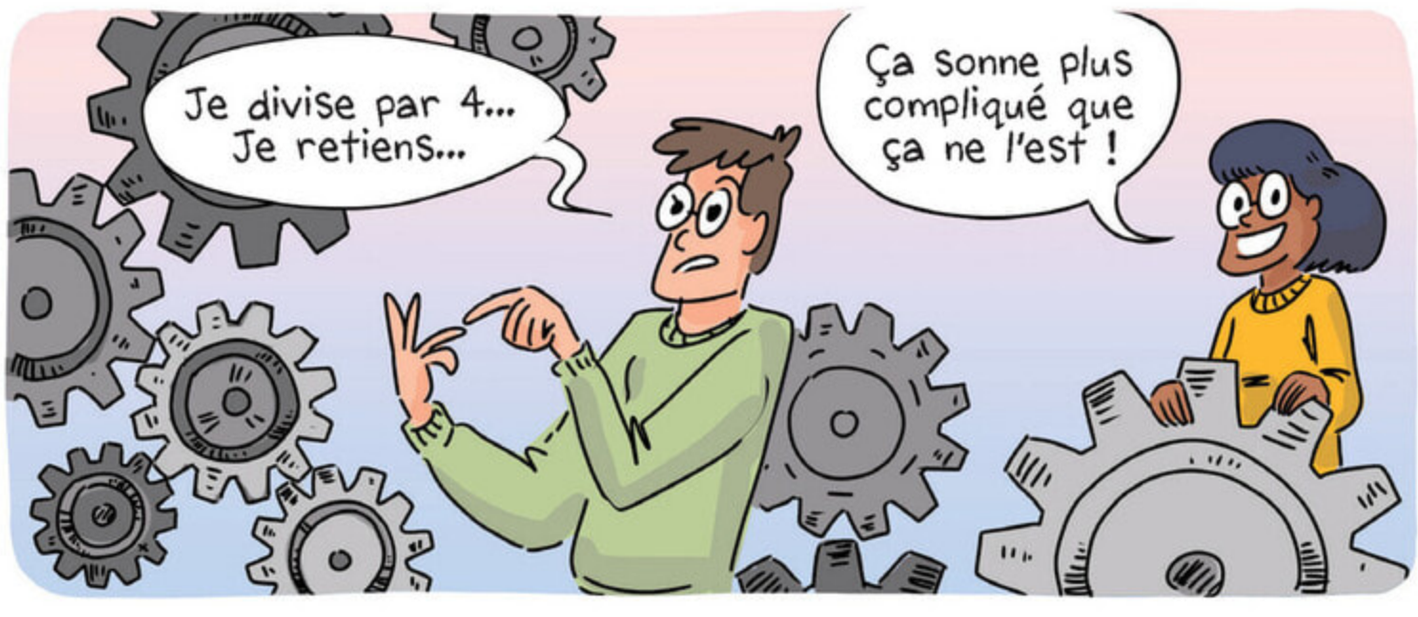

C LA MOBILITÉ NETTE

La *mobilité nette* permet de mesurer la fréquence et la facilité avec lesquelles les individus peuvent changer de milieu social, indépendamment de l'évolution de la structure socioprofessionnelle.

Pour la calculer, il suffit de soustraire à la mobilité observée sa part structurelle.
Ainsi, dans cette population :

Mobilité observée

Mobilité structurelle

Mobilité nette

Ainsi, 44,5 % de la population a changé de PCS par rapport à son père, indépendamment de l'évolution de la structure socioprofessionnelle.

Pour autant, le calcul de la mobilité nette ne prend pas en compte les différentes probabilités d'accéder à telle ou telle PCS selon l'origine sociale.

Elle ne permet donc toujours pas de parler d'égalité des chances.

Pour cela, les sociologues privilégient la notion de *fluidité sociale*.

D La fluidité sociale

L'analyse en termes de *fluidité sociale* consiste à mesurer la force du lien entre origine et position sociale.

La fluidité sociale est une **mesure de l'égalité des chances** au sein d'une société.

Donc plus la fluidité sociale d'une société est élevée, plus celle-ci est égalitaire.

Lorsqu'il y a fluidité sociale, l'accès aux différentes PCS ne dépend pas de l'origine socioprofessionnelle des individus.

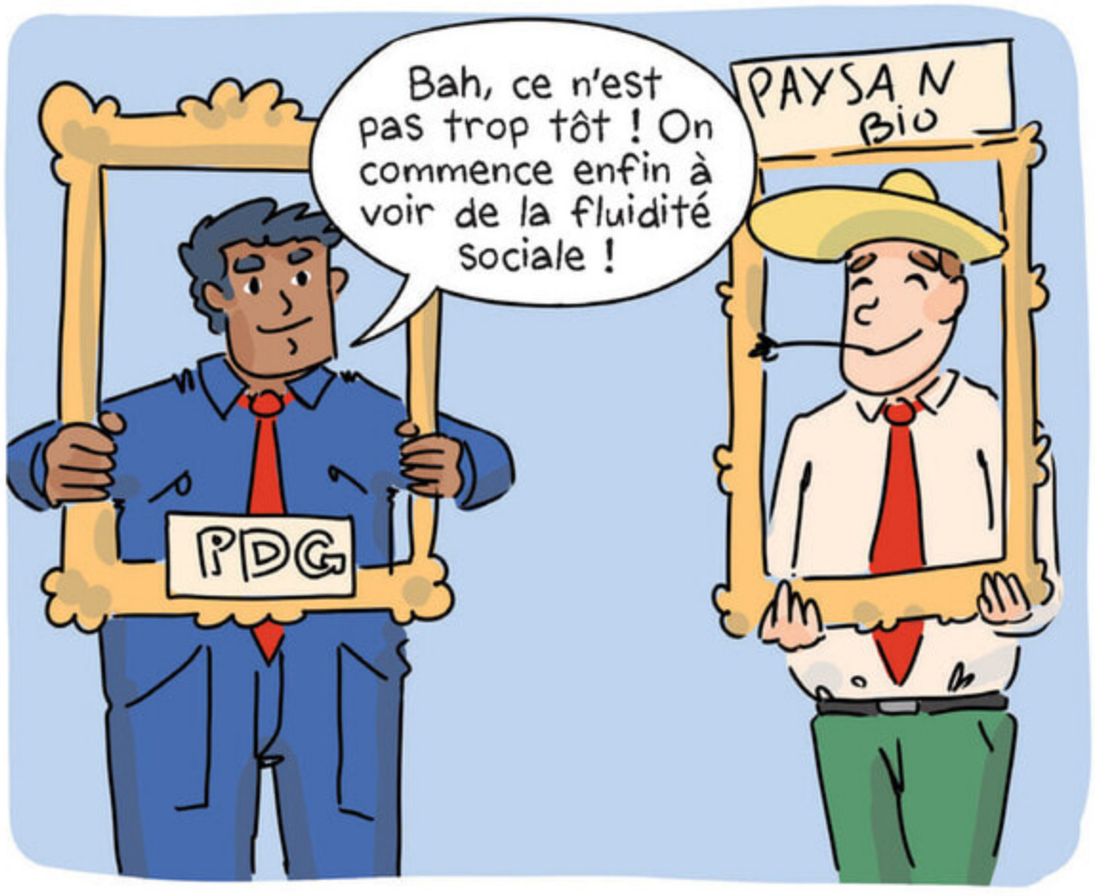

Mais comment se mesure-t-elle ?

Il suffit de comparer les chances d'accéder à une même PCS selon les milieux socioprofessionnels d'origine.

Pour cela, on utilise les **rapports de chances relatives** : les *odds ratios*.

D'après la table de mobilité, on calcule le rapport de chances relatives d'un groupe comparé à celui d'un autre d'accéder à une même PCS.

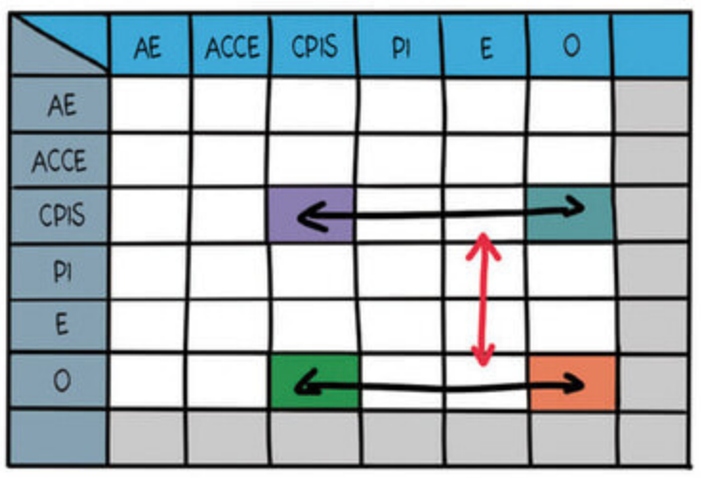

$$\frac{\left[\frac{\text{Proportion de chances d'être CPIS quand on est fils de CPIS}}{\text{Proportion de chances d'être O quand on est fils de CPIS}}\right]}{\left[\frac{\text{Proportion de chances d'être CPIS quand on est fils d'O}}{\text{Proportion de chances d'être O quand on est fils d'O}}\right]} = \frac{\left[\frac{453}{76}\right]}{\left[\frac{269}{1\,239}\right]} \approx \frac{6}{0{,}2} \approx 30$$

Ainsi, dans cette société, un fils de cadre a 30 fois plus de chance de devenir cadre à son tour qu'un fils d'ouvrier.

Plus le résultat se rapproche de 1, plus il y a *fluidité sociale*.

L'analyse de la fluidité sociale est donc un outil indispensable à la **mesure de l'égalité des chances** au sein d'une société.

4 Comment expliquer la mobilité sociale ?

A L'ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE SOCIOPROFESSIONNELLE

Comme décrit précédemment, une part non négligeable de la mobilité sociale s'explique par la mobilité structurelle.

Entre les années 1950 et aujourd'hui, notre structure socioprofessionnelle s'est complètement transformée.

En effet, en 70 ans, nous sommes passés d'une société agricole...

... à une société industrielle...

... puis à une société postindustrielle.

Le salariat, comme les postes d'encadrement (CPIS ou PI), se sont ainsi considérablement développés, au détriment d'autres catégories socioprofessionnelles moins valorisées (AE ou O).

Ce faisant, de nombreuses situations de mobilité ascendante sont apparues durant les Trente Glorieuses, donnant la sensation aux Français que l'égalité des chances fonctionnait.

B LE RÔLE DE L'ÉCOLE DANS LA MOBILITÉ SOCIALE

Malgré les inégalités qui persistent au sein du système éducatif français, la *démocratisation scolaire* n'a fait que croître ces soixante-dix dernières années.

Celle-ci a permis une réduction du lien entre origine et position sociale.

En quoi êtes-vous qualifié pour reprendre la direction ?
Mon père était l'ancien directeur...
CV
DIRECTRICE
Ça ne va pas suffire...

Mais les effets de la hausse du niveau de formation sur la mobilité sociale doivent être nuancés.

En effet, la progression des emplois qualifiés est parfois plus lente que la massification scolaire.

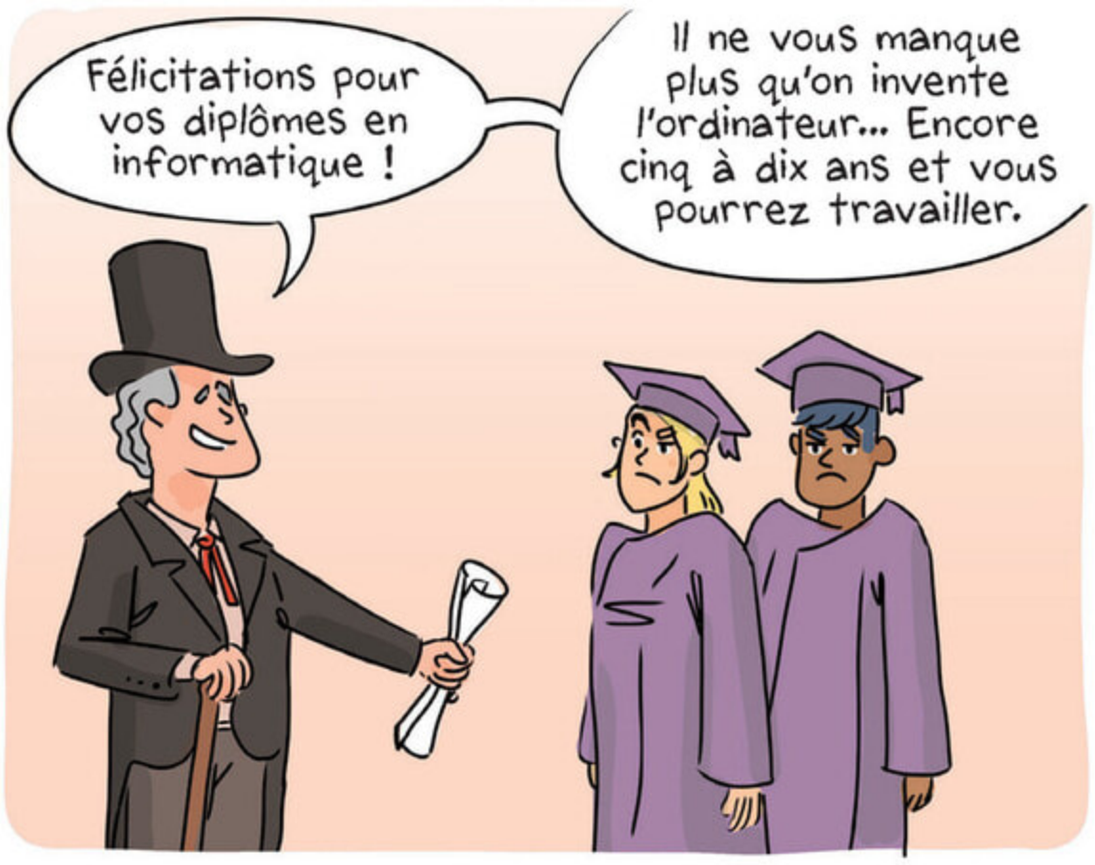
Félicitations pour vos diplômes en informatique !
Il ne vous manque plus qu'on invente l'ordinateur... Encore cinq à dix ans et vous pourrez travailler.

Par exemple, les enfants nés en France après 1955, pourtant plus qualifiés que les générations précédentes, ont connu une diminution des chances de connaître une ascension sociale.

Pour désigner ce phénomène, on parle de *paradoxe d'Anderson*.

Charles ANDERSON
Sociologue américain
(1907-1990)

L'acquisition par un étudiant d'un diplôme supérieur à son parent ne lui assure pas nécessairement une position sociale plus élevée.

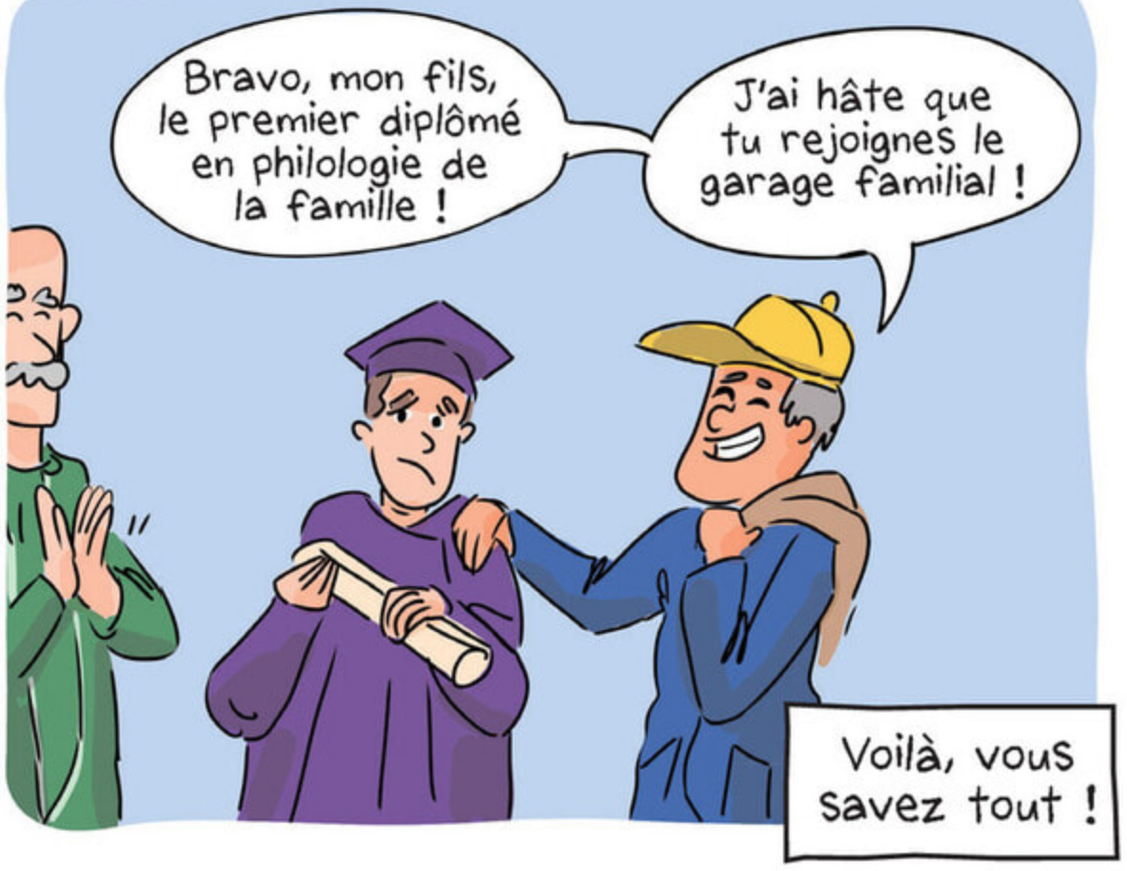
Bravo, mon fils, le premier diplômé en philologie de la famille !
J'ai hâte que tu rejoignes le garage familial !
Voilà, vous savez tout !

CHAP. 2

QUELS SONT LES CARACTÉRISTIQUES ET LES FACTEURS DE LA MOBILITÉ SOCIALE AUJOURD'HUI ?

1 Définir et mesurer la mobilité sociale

P.24 25

Mobilité sociale : changement de position sociale d'un individu ou d'un groupe d'individus

Peut être :
- ☑ Géographique
- ☑ Intragénérationnelle
- ☑ Intergénérationnelle ⟶ appréhendée grâce aux tables de mobilité.

P.26 27 28

Tables de mobilité : tableaux à double entrée croisant l'origine sociale et la position sociale actuelle d'un individu.

	AE	ACCE	CPIS	PI	E	O	ENSEMBLE
AE	175	53	56	139	43	208	674
ACCE	11	199	190	222	79	194	895
CPIS	3	78	453	221	73	76	904
PI	6	81	294	321	99	224	1025
E	4	47	107	183	97	187	625
O	18	191	269	637	331	1239	2685
ENSEMBLE	217	649	1369	1723	722	2128	6808

Elles mettent en évidence les mobilités sociales :
- ☑ verticales = changement de position sociale
  - ⟶ mobilité ascendante
  - ⟶ déclassement
- ☑ non verticales = entre des catégories socioprofessionnelles difficilement hiérarchisables.

À partir des tables de mobilité, on construit :

P.29

⟶ Table de destinée : « Que deviennent les fils d'une catégorie sociale donnée ? »

P.30

⟶ Table de recrutement : « De quelle PCS proviennent les fils d'une catégorie sociale donnée ? »

2 Les limites des tables de mobilité

P.31 32

- Reposent sur une classification PCS restrictive :
  - ☑ S'appuient sur la dernière activité professionnelle
  - ☑ Ne prennent pas en compte certaines situations
  - ☑ Une difficile hiérarchisation des groupes socioprofessionnels
  - ☑ Seulement 6 PCS ⟶ Ne mesurent pas certains flux de mobilité
- Une prise en compte des femmes seulement depuis les années 1970
  ⟶ Des flux différenciés selon les genres

⚠ Compositions familiales plus complexes aujourd'hui

P.33 34 35

- *Mobilité sociale subjective* (ressentie) ≠ *Mobilité sociale objective* (mesurée)

P.36

- Trajectoires contemporaines complexes :

P.37

  - ☑ Carrières + longues
  - ☑ Changements professionnels + fréquents
  - ☑ Évolution des PCS dans le temps

3 Analyser les tables de mobilité

Mobilité observée : mobilité sociale totale dans une population donnée.

P.38

$$\text{Taux de mobilité observée} = \frac{\text{nb d'individus mobiles}}{\text{nb d'individus étudiés}} \quad \text{ou } 100\,\% - \frac{\text{nb d'individus immobiles}}{\text{nb d'individus étudiés}}$$

Mobilité structurelle : mobilité sociale induite par des modifications générales de la structure socioprofessionnelle d'une société.

P.39 40

$$\text{Taux de mobilité structurelle} = \frac{\text{ensemble des fils d'une PCS dans la table de recrutement}}{\text{ensemble des membres d'une PCS dans la table de destinée}}$$

Mobilité nette : fréquence et facilité avec lesquelles les individus peuvent changer de milieu social, indépendamment de l'évolution de la structure socioprofessionnelle.

P.41

Mobilité nette = mobilité structurelle - mobilité observée

⚠ Ne prend pas en compte les chances d'accéder à telle ou telle PCS selon son origine sociale.

↓

P.42 43

Solution : La fluidité sociale = mesure de la force du lien entre origine et position sociale.

↓

Utilisation des *odds ratios*

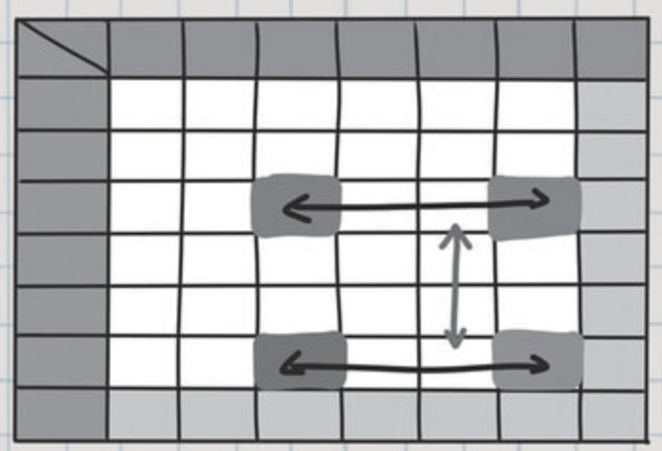

4 Comment expliquer la mobilité sociale ?

- Évolution rapide de la structure socioprofessionnelle depuis 1945 :
  - ☑ ↗ salariat, CPIS, PI
  - ☑ ↘ AE et O

P.44

- Démocratisation scolaire croissante depuis 1945
  → réduction du lien entre origine et position sociale.

P.45

- Faible progression des emplois qualifiés depuis la fin des Trentes Glorieuses
  ☑ ↘ diminution des chances d'ascension sociale = Paradoxe d'Anderson

CONFORME au PROGRAMME de TERMINALE

Découvrez la collection TOUTE LA PHILO en BD

Scénario : MARTINE GASPAROV
Dessin : ÉMILIE BOUDET

Préparer son bac en lisant des BD, c'est possible !

TOUTES LES NOTIONS ESSENTIELLES DE PHILOSOPHIE EN BANDES DESSINÉES

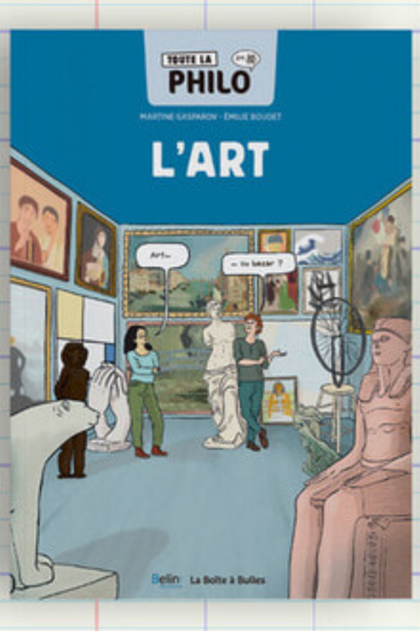

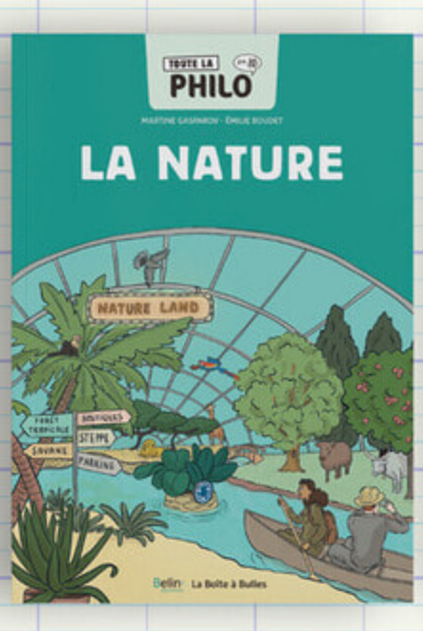

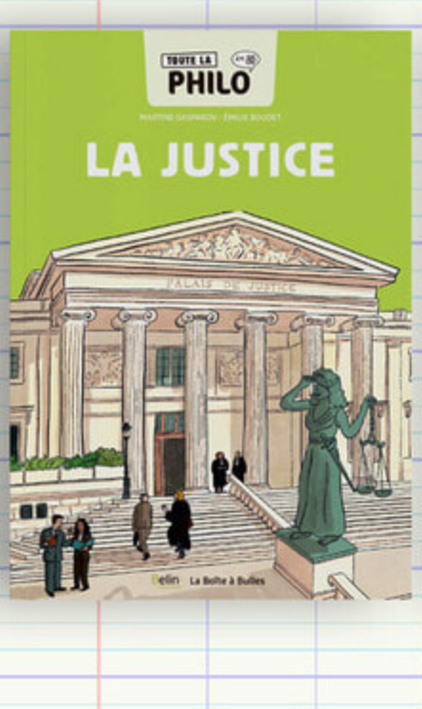

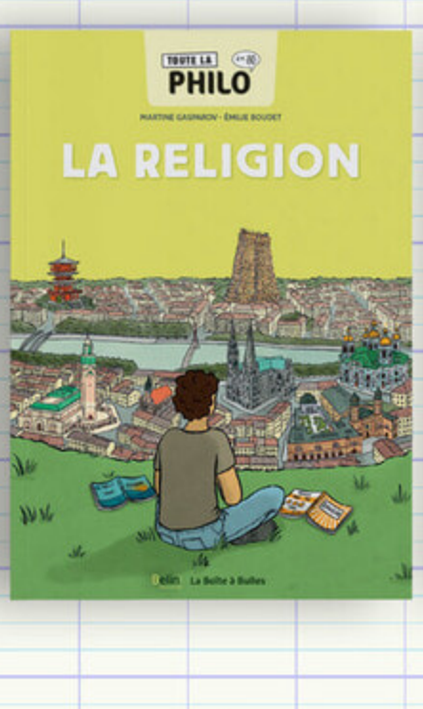

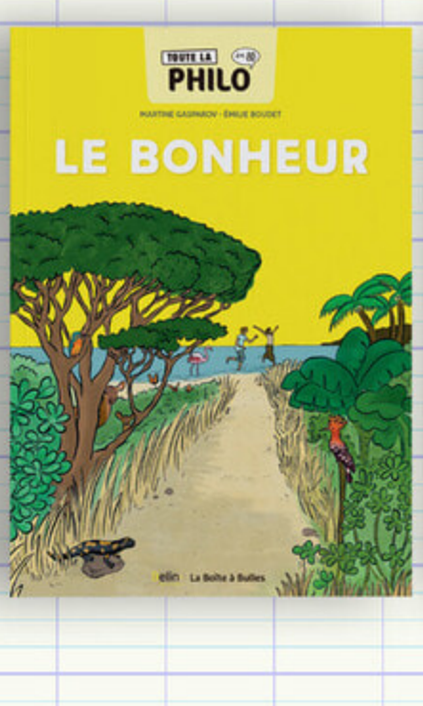

PROCHAINES PARUTIONS

Belin ÉDUCATION
La Boîte à Bulles